

CAI IA59
IS4
Vol. 22, no. 7

STORAGE

561/G/6

INDIAN NEWS

Vol. 22 No. 7

October 1981 Indian and Inuit Affairs Program

ISSN 0019-6029

NIB sacrifices "To stay afloat"

By Rob Belfry

OTTAWA, Ont. — The National Indian Brotherhood (NIB) has had to sacrifice its staff in order to maintain a mobile constitution lobby.

According to NIB president Del Riley, around 20 NIB staff members were laid off in late September. This was done because the "constitutional costs have taken their toll on us," Riley said.

"In order to stay afloat, we had to make a few cuts."

The action came after the NIB announced that it would mount an "all-out effort" to block patriation of the constitutional package. "We cannot put a price on our rights — we will make any kind of sacrifice to protect them," Riley said.

A \$2 million fund-raising campaign has also been organized by the national Indian body. This will help pay for an increased effort in lobbying for British support in London.

The NIB intends to increase its representation in London from one person by sending

over a "co-ordinating team" which will boost lobbying approaches to British MPs and the British public and support court action in the United Kingdom, under consideration by at least one provincial Indian organization.

Riley said the September Supreme Court decision "signaled the beginning of our intensive lobby" because it recognizes the validity of "constitutional conventions."

NIB lawyer Bill Badcock said Indian treaties and the obligations of the British Crown, as set out in the Royal Proclamation of 1763, have an even stronger position in law than does the constitutional convention that says the consent of the provinces is needed before the British North America Act can be amended by Prime Minister Trudeau.

Badcock said the Royal Proclamation "confirmed the rights of aboriginal people in Canada."

Riley said the Indians will follow a previously agreed-to

national strategy to block patriation and "correct federal disinformation" about what the constitutional package means for Indians.

He said the federal government's unilateral action and its determination to continue to the United Kingdom because it is legally entitled to do so means "the Canadian public will be faced with the same kind of treatment we have put up with since Confederation."

Indians and Metis in Canada both want entrenchment of their rights rather than the simple recognition given those rights in Trudeau's constitution package. Both groups also want a native consent clause put into effect before any constitutional change affecting them can go through.

Otherwise, they say, their rights could be taken away by the federal government and the provinces through the proposed amending route which includes referendums in which natives have no separate voice.

staff

RE 23
GOVERNMENT PUBLICATIONS

CAI IA 59 I54 V. >

a31187 011898317b



NIB president Del Riley

Changes would be expensive

By Howard Bernard

OTTAWA, ONT. — Removal of the discriminatory sections of the Indian Act are not in themselves sufficient, and, depending on the option selected, could cost the Canadian tax-

payer anywhere from \$312.2 million to \$556.7 million.

Entitled "Amendments to Remove the Discriminatory Sections of the Indian Act" the 13-page cabinet document outlines these expenditures based on the value of the dollar in 1981.

These figures, from the once-secret document that surfaced in early October, bases the low estimate on 30 per cent reinstatement of the women who have lost their status, with 30 per cent returning to the reserve. The high is based on 100 per cent reinstatement with 70 per cent going back to the reserve.

Children and spouses receive the lions-share of attention in this year's worst kept secret.

"It is important to note," reads item 12, "that it is not sufficient merely to remove the discriminatory provisions from the Indian Act. Decisions must be made on whether spouses would gain or lose status upon marriage and on what rights

non-Indian spouses will have on Indian reserves. The position of the children must also be considered."

The discriminatory provision referred to in the paper is section 12(1)(b) of the Act under which Indian women, who marry non-Indian men, lose their status, as do the children of such a marriage.

MARRIAGE

The author(s) of this document makes several proposals concerning rights upon marriage:

- An Indian woman would not lose her status or rights regardless of whom she married.
- The non-Indian husband would not become Indian but could live on the reserve and have political rights, subject to any residency requirements imposed by the band.
- Should the Indian woman die, the non-Indian husband would retain his rights.
- Should a divorce occur, the

non-Indian husband would lose his rights.

It is felt that these proposals "are the fairest" in that no one would lose acquired rights; non-Indian husbands would be able to live on the reserve with their families; and, the number of status Indians would not be increased.

Departmental costs for this proposal are estimated at a low of \$1.2 million to a high of \$92.8 million depending on how many couples choose to live on-reserve.

According to the document, children of mixed (Indian/non-Indian) marriages would have Indian status. The effect of this particular proposal is seen as a doubling of the numbers of status Indian children. Starting with an increase of 140 children the first year, the numbers would increase to 7,700 by the tenth year and 80,564 after 40 years.

Costs associated with the reinstatement of children would begin at less than \$.5 million,

jump to \$17.8 million after 10 years and then leap to \$186.6 million in 40 years.

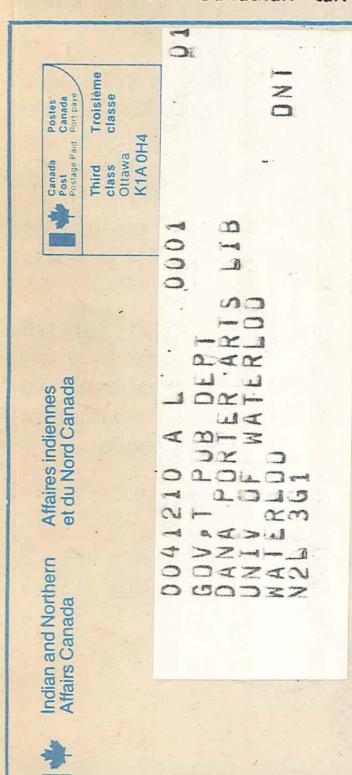
DESCENDENTS

Perhaps the most far-reaching proposal concerns descendants of women who have lost their status by marriage to non-Indians. The author(s) acknowledge that it is ". . . difficult to estimate, however, data are available to show the impact of children and grand-children . . ." who would be eligible to apply for status.

This would involve a total of 57,000 children and increased annual expenditures by Indian affairs could vary from \$19.5 million, if 30 per cent applied for reinstatement and 30 per cent of those choose to live on-reserve, to \$132.1 million if all applied and 70 per cent choose to live on-reserve.

The alternative proposal is that children be refused status on the grounds that they never had status and might

(continued on page 4)



NOUVELLES INDIENNES

Vol. 22 N° 7

Octobre 1981 Programme des affaires indiennes et inuit

ISSN 0019-6029

La FIC sacrifie son personnel

Par Rob Belfry

OTTAWA, Ont. — La Fraternité des Indiens du Canada (FIC) a du sacrifier son personnel afin de maintenir son organe mobile de pression sur la constitution.

D'après le Président de la FIC, Del Riley, environ 20 employés membres de la FIC ont été licenciés à la fin du mois de septembre. Riley a dit que cela était dû aux "frais causés par les démarches constitutionnelles".

"Afin de nous maintenir à flot, nous avons été obligés d'effectuer quelques coupures."

La décision a été prise après que la FIC ait annoncé qu'elle allait "mettre tout en oeuvre" pour bloquer le projet de rapatriement de la constitution. "Nos droits n'ont pas de prix, nous ferons toutes sortes de sacrifices pour les protéger," a dit Riley.

Une campagne pour recueillir 2 millions de dollars a été organisée par l'organisme national Indien. Cela aidera a

couvrir les frais de l'organe de pression destiné à obtenir des appuis à Londres.

La FIC a l'intention d'accroître sa représentation à Londres qui est d'une personne, en envoyant une "équipe de coordinateurs", qui augmentera les pressions auprès des députés et du public Britanniques, et s'efforcera d'appuyer les démarches juridiques dans le Royaume Uni, qui sont envisagées par au moins une organisation Indienne provinciale.

Riley a déclaré que la décision de la Cour Suprême de septembre, "a donné le signal de départ à nos démarches de pressions intensives", car elle reconnaît la validité des "conventions constitutionnelles."

L'avocat de la FIC, Bill Badcock a dit que les traités Indiens et les obligations de la Couronne Britannique, telles que stipulées dans la proclamation royale de 1763, ont même plus de force en loi, que les conventions constitutionnelles qui prévoient que le consentement des provinces

est nécessaire avant que la Loi de l'Amérique du Nord Britannique soit amendée par le Premier Ministre Trudeau.

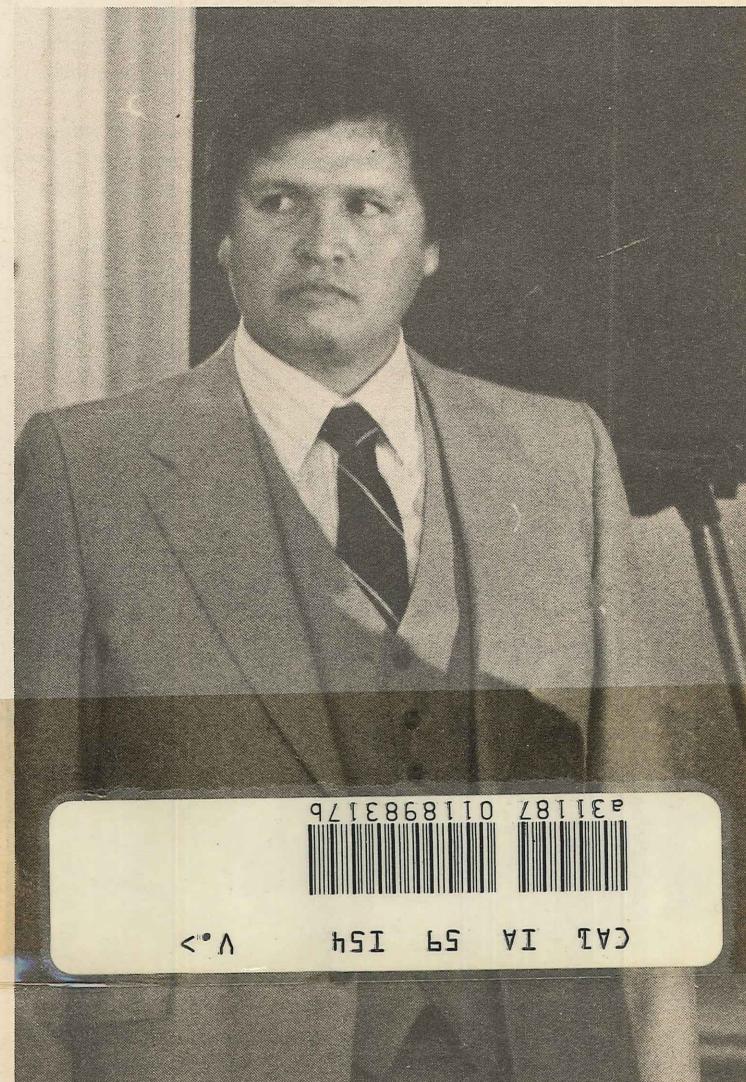
Badcock a dit que la Proclamation Royale "a confirmé les droits des Aborigènes du Canada."

Riley a ajouté que les Indiens suivront la stratégie nationale sur laquelle on s'était mis d'accord précédemment, de bloquer le rapatriement et de "corriger les fausses informations fédérales", au sujet de ce qu'implique pour les Indiens le projet constitutionnel.

Il a déclaré que l'action unilatérale du gouvernement fédéral et sa détermination à poursuivre ses démarches auprès du Royaume Uni parce qu'il en a le droit, signifie "que le public Canadien va être soumis au même genre de traitement que nous avons subi depuis la Confédération."

Les Indiens et les Métis du Canada veulent que leurs droits soient implantés plutôt

(suite à la page 6) *Del Riley, président de la FIC*



Les changements seraient onéreux

Par Howard Bernard

OTTAWA, Ont. — Les suppressions des clauses discriminatoires de la Loi sur les Indiens, ne sont pas en elles-mêmes suffisantes et, suivant les options choisies, elles pourraient coûter aux contribuables Canadiens, entre 312.2 et 556.7 millions de dollars.

"Il est important de noter," lit-on à la section 12, "qu'il n'est pas seulement suffisant de supprimer les dispositions discriminatoires dans la Loi sur les Indiens. Des décisions doivent être prises pour déterminer si les époux gagneraient ou perdraient leur statut en se mariant et quels seront les droits des époux non-Indiens, dans les réserves Indiennes. La situation des enfants doit être aussi considérée."

La disposition discriminatoire dont il est question dans le document, est la section 12(1)(b) de la Loi, suivant laquelle les femmes Indiennes qui épousent des non-Indiens, perdent leur statut, tout comme les enfants issus de ces mariages.

MARIAGE

Les auteurs de ce document, présentent plusieurs propositions concernant les droits consécutifs au mariage:

- Une femme Indienne ne perdrait ni son statut, ni ses droits, quelle que soit la personne qu'elle épouserait.
- Le mari non-Indien ne deviendrait pas Indien, mais

pourrait vivre dans la réserve et avoir des droits politiques, sous réserve des exigences résidentielles imposées par la Bande.

- Au décès de l'épouse Indienne, le mari non-Indien conserverait ses droits.
- A la suite d'un divorce, le mari non-Indien perdrat ses droits.

On estime que ces propositions "sont les plus équitables", du fait que personne ne perdrait les droits acquis; les maris non-Indiens pourraient vivre dans la réserve avec leur famille; et le nombre d'Indiens inscrits ne serait pas augmenté.

Les coûts de cette proposition pour le Ministère sont évalués entre 1.2 et 92.8 millions de dollars, suivant le nombre de couples qui choisirraient de vivre dans les réserves.

D'après le document, les enfants nés de mariages mixtes (Indien/non-Indien), auraient le statut d'Indien. L'effet de cette proposition particulière, serait de doubler le nombre d'enfants ayant le statut d'Indien.

Commencant par une augmentation de 140 enfants pour la première année, le nombre augmenterait à 7,700 en dix ans et 80,564 au bout de 40 ans.

Les coûts consécutifs à la réintégration des enfants s'élèveraient d'abord à moins de 5 millions de dollars, puis à 17.8 millions de dollars au bout de 10 ans et enfin à 186.6 millions de dollars dans 40 ans.

DESCENDANTS

Peut-être que la proposition qui a la portée la plus considérable concerne les descendants des femmes qui ont perdu leur statut en épousant des non-Indiens. Les auteurs reconnaissent qu'il est "...difficile d'évaluer cependant, les données disponibles qui indiquent l'impact des enfants et des petits-enfants..." qui seraient éligibles pour faire une demande de statut.

Cela impliquerait un total de 57,000 enfants et des dépenses annuelles accrues pour les Affaires Indiennes qui pourraient

varier entre 19.5 millions de dollars, si 30% demandent leur réintégration et 30% de ces derniers choisissent de vivre dans les réserves, et 132.1 millions de dollars si tous font la demande et 70% choisissent de vivre dans les réserves.

L'autre solution proposée est que l'on refuse le statut aux enfants, en se basant sur le fait qu'ils n'ont jamais eu de statut et qu'ils ne l'auraient jamais eu, si une politique non-discriminatoire de refus de statut aux enfants de mariages mixtes avait été en vigueur.

TERRITOIRE

Si les propositions suggérées dans ce document devenaient loi dès demain, la majorité des réserves seraient trop petites pour accomoder l'afflux de nouveaux résidents. Cela soulève la question de base des territoires.

A l'heure actuelle, les droits des traités territoriaux, sont accordés aux Bandes, en fonction

(suite à la page 10)

Les enfants et les épouses reçoivent la part du lion de l'attention consacrée dans le document gardé secret de cette année.

COMMENTARY

By Howard Bernard

As one of the "mature students" who successfully completed the first-ever Program in Journalism for Native People (PJNP), I have kept in closer contact with most of my fellow students than I have with some of my own family.

Recently I had a call from one of these fellow "sufferers" and after the preliminaries, he asked if I had heard any word on whether or not we could be getting the credits we earned during our year of hell lovingly called PJNP.

I replied that I hadn't but promised to find out what the latest word was. A call to the PJNP director left me with the distinct impression that those earned credits would not be forthcoming.

Our former director talked about the university senate, the journalism department, the sponsoring organization and a multitude of things. However, what he was saying wasn't registering as I was forming a mental picture of him and not paying attention.

The picture I formed was of the PJNP director having only been an Indian for a year and he was already discouraged. Hell, we've been Indians all our lives. How does he think we feel?

I guess I should have attempted to cheer him up instead of silently chuckling at conjured up pictures of him.

I should have told him to forget about fighting for us and our credits. The sad fact is that the 1940's western movie statement that "the only good Indian is a dead Indian" has been revamped for the 1980's — the only good Indian is one that doesn't try to prove he's as intelligent as the non-Indian.

I should have told him that the fault lay with the Indian people themselves.

We see ourselves as having progressed from "ugh" to "yes," from "how" to "greetings and salutations white invader" or whatever. We see ourselves as having made the jump from pictographs to the written word. We see ourselves as having discarded the fire-blackened sharp stick in favor of the typewriter. We've come a long way and in the process have become our own worst enemy.

I should have reminded him that some of the subjects we took (and passed) were exactly the same as those taken by the non-native MA students. That the criteria used to evaluate us was the same as that used for the non-native MA students. That a team of four of us competed against four other teams (consisting of MA students) in a magazine concept competition and won.

I should have told him that: he is one of the very few non-Indian people who really knows and understands Indian people; That the program he built from nothing is probably the best thing that has ever happened to native communications; And, that it's not his fault if we're just a bunch of "uppity Indians" who happened to be able to handle courses at the university level.

I should have told him not to be discouraged after only one year because from the day we were "discovered" we've never been given credit for anything so what's one more. We've been given token programs before and we'll be given them again and again until we can paper a complete wall with certificates and diplomas only.

Hang in there Mr. director; for a white man you're a damn fine Indian.

INDIAN NEWS

Editor
Howard Bernard

A free monthly newspaper published with the assistance of the Department of Indian Affairs and Northern Development. The Indian News is written and edited by Indian people therefore opinions and statements contained within its pages are not necessarily those of the Department. Free expression of viewpoint is invited. Articles may be reproduced providing credit is given this paper.

Indian News
Ottawa, Ontario K1A 0H4
phone (819) 994-1226

Canada is shamed in Geneva

GENEVA — An international conference on native people here urged Canada to guarantee indigenous rights in any new constitution.

While also attacking Australia and the United States, a final statement ending the four-day September gathering said North American Indians and Australian aborigines are struggling to survive in desperate conditions.

"The root of this crisis is the denial of the right to their land," the statement said.

"Their land and resources are plundered by trans-national corporations seeking maximum profits."

One hundred and thirty representatives of indigenous people and non-governmental organizations attended the conference, held at United Nations' European headquarters.

This conference condemned the World Bank for funding projects in Bolivia, Panama and the Philippines

to the detriment of tribal peoples. And, it also criticized the U.S. and Canada for their treatment of Indians.

A special arm of the conference, a commission on multi-nationals, also had some strong declarations to make. These international companies, it said, made indigenous lands unfit for human habitation.

They have destroyed the environment, polluted the water and air, brought disease to Indian people and invaded the sacred space and landscape on which indigenous culture and religion depends.

"In the wake of these projects, non-Indian boomtowns have sprung up, bringing with them prostitution, crime and alcoholism," the commission said.

In looking in our backyard, the commission found: "In Canada the government has given permits to trans-national mining companies to

dump toxic wastes into the river systems from which the Haida, the Nishka and other indigenous peoples of the northwest coast obtain their livelihood."

The commission also said it found "particularly alarming" projects for hydroelectric power and dams which would drown native homelands in the James Bay Cree country of Canada.

From Canada, representatives of native groups included Jim Sinclair of the Association of Metis and Non-Status Indians of Saskatchewan, Sam Bull of the national Congress of Chiefs, Chief Ray Rogers of the Northern Anishinabek, and Grand Chief of the Quebec Council of Crees, Billy Diamond.

The governments of Canada, the United States and Australia were not officially represented at the conference, and neither was the World Bank.

Cabinet should amend section 12(1)(b)

FREDERICTON, N.B. — A member of the New Brunswick human rights commission demanded that the federal cabinet go into emergency session, September 3, because of a United Nations (UN) decision that this country is discriminating against Indian women.

Dr. Noel Kinsella, a lawyer in the province, said cabinet should "immediately take a priority decision that legislative amendments be prepared forthwith and be presented to Parliament as soon as possible."

The UN ruling, made official September 2, says Canada breached an international covenant by refusing to allow Sandra Lovelace the right to return legally to the

Tobique reserve in New Brunswick with her children after divorcing her non-Indian husband.

External Affairs Minister Mark MacGuigan, attending a cabinet meeting at Meach Lake, Quebec, and Indian Affairs Minister John Munro were unavailable for comment. But a senior Indian Affairs official said Kinsella's idea is "great and we could have various options in front of ministers on 12 hours notice."

The department, through external affairs, told the UN last year that legislation eliminating discrimination in the act, under Section 12(1)(b), would be tabled this fall. The Indian Affairs official said that timetable might be met.

Kinsella, the man who guided Lovelace through the UN, said the government has just gotten an objective assessment of the 105-year-old act, which was last revised in 1951.

"It's terrible and the country has been embarrassed."

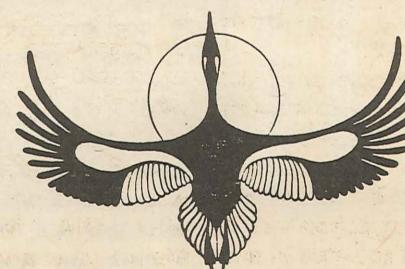
An estimated 15,000 women and 45,000 children have lost their status through 12(1)(b), and are therefore denied the right to live on reserves and are not allowed the federal assistance status Indians are entitled to. Unlike the women however, Indian men are able to marry non-Indian women without losing their status.

"We're not particularly proud of . . . casting aspersions upon a relatively decent human rights record of our country," Kinsella said.

"But damn it, what can you do when you've tried everything."

The UN action was taken after the Supreme Court of Canada upheld the Indian Act in the early 70's. The Canadian Human Rights Commission could not act on the matter because the act is not in their mandate.

The commission officially condemned the act anyway, as did several national women's groups, Parliamentarians and native groups.



Commentaires

Par Howard Bernard

En tant qu'étudiant ayant atteint "sa maturité" et qui a terminé avec succès le Programme de Journalisme pour Autochtones (PJA), je suis resté plus en contact étroit avec la plupart de mes collègues étudiants, que je ne l'ai été avec ma propre famille.

Récemment, j'ai reçu un appel de l'un de ces camarades "d'infortune", et après quelques mots, il m'a demandé si j'avais des nouvelles, si oui ou non nous allions obtenir les crédits que nous avons gagnés durant notre année d'enfer, gentiment appelé PJA.

Je lui répondis que je n'en avais pas, mais que j'allais me renseigner. Un coup de téléphone au directeur du PJA m'a laissé avec la nette impression que ces crédits bien gagnés ne nous seraient pas accordés.

Notre ancien directeur parla du sénat de l'université, du département de journalisme, et d'organisation de patronnage et d'une foule d'autres choses. Je n'ai cependant pas enregistré tout ce qu'il me disait, car durant cet entretien, je me faisais une image de lui et je ne prêtai pas attention à ses paroles.

L'image que j'entrevois, était celle du directeur du PJA qui avait été un Indien, seulement pour une année, et qu'il était déjà découragé. Que diable, nous avons été des Indiens, toute notre vie. Que pense-t-il que nous ressentons ?

Je suppose que j'aurais dû essayer de lui remonter le moral au lieu de glousser en silence, à l'image que j'évoquais.

J'aurais dû lui dire qu'il oublie sa lutte pour nous et nos crédits. La triste réalité est que la déclaration contenue dans un film western des années 40, que "le seul bon Indien est un Indien mort", a été remis sur le tapis pour les années 80 comme suit : "le seul bon Indien est celui qui n'essaie pas de prouver qu'il est aussi intelligent qu'un non-Indien."

J'aurais dû lui dire que les seuls fautifs sont les Indiens eux-mêmes.

Nous nous considérons nous-mêmes comme ayant progressé du "pouah", au "oui", du "comment" aux "compliments et salutations à l'envahisseur blanc". Nous nous voyons comme ayant fait un bond, des signes pictographiques au langage écrit. Nous nous considérons comme ayant laissé de côté la pointe de bois noircie au feu, en faveur de la machine à écrire. Nous sommes venus de loin et en cours de route, nous sommes devenus nos propres pires ennemis.

J'aurais dû lui rappeler que certains des sujets que nous avions étudiés et passés avec succès, étaient les mêmes que ceux soumis aux étudiants en maîtrise non-autochtones. Et aussi qu'une équipe de quatre d'entre nous étaient entrés en compétition contre quatre autres équipes (composées d'étudiants en maîtrise) dans un concours de conception de magazine et que nous avons gagné.

J'aurais dû lui dire qu'il est un des quelques rares non-Indiens, qui connaît et comprend réellement le peuple Indien; que le programme qu'il a mis sur pied en partant de rien, est probablement la meilleure chose qui soit jamais arrivée aux communications autochtones; et que ce n'est pas sa faute, si nous ne sommes qu'un groupe "d'Indiens prétentieux", qui se sont avérés capables de suivre avec succès des cours de niveau universitaire.

J'aurais dû lui dire de ne pas se décourager après un an seulement, car depuis le jour où nous avons été "découverts", on ne nous a jamais attribué aucun crédit, alors, qu'est-ce qu'une fois de plus? On nous accordait avant, des programmes symboliques et on nous en accordera encore et encore, jusqu'à ce que nous puissions recouvrir nos murs en les tapissant de certificats et de diplômes seulement.

Cramponnez-vous Monsieur le directeur; pour un homme blanc, vous êtes un sacré bon Indien.

Le Canada embarrassé à Genève

GENÈVE, Suisse — Une conférence internationale sur les peuples autochtones a demandé au Canada de garantir les droits des Indigènes dans toute nouvelle constitution.

Tout en attaquant l'Australie et les États-Unis, une déclaration finale qui a mis fin à la réunion de quatre jours en septembre, stipule que les Indiens d'Amérique du Nord et les Aborigènes d'Australie, se débattent pour survivre dans des conditions désespérées.

"À la racine de cette crise, se trouve le reniement du droit au territoire," dit la déclaration. Leurs territoires et leurs ressources sont exploités par des sociétés multi-nationales qui cherchent à faire le maximum de profits."

Cent trente représentants de peuples indigènes et d'organismes non-gouvernementaux ont assisté à la conférence qui s'est tenue au siège social européen des Nations Unies.

La conférence a condamné la Banque Mondiale qui finance des projets en Bolivie, au

Panama et aux Philippines, au détriment des peuples tribaux. Elle a aussi critiqué les États-Unis et le Canada pour la façon dont ces pays traitent les Indiens.

Une division spéciale de la conférence, la commission des multi-nationales, a fait une importante déclaration sur les sociétés internationales, qui dit-elle, rendent les territoires indigènes impropre à l'habitation humaine.

Elles ont détruit l'environnement, pollué les eaux et l'air, amené des maladies au peuple Indien et envahi l'espace et le paysage sacrés sur lesquels reposent la culture et la religion indigènes.

"Dans le sillage de ces projets, l'exploitation urbaine de villes non-Indiennes s'est répandue, entraînant la prostitution, le crime et l'alcoolisme," a dit la commission.

En inspectant notre arrière-cour, la commission a trouvé que : "Au Canada, le gouvernement a donné des permis à des sociétés minières internationales, pour qu'elles rejettent

tent des déchets toxiques dans les réseaux de rivières où les Haidas, les Nishkas et d'autres peuples indigènes de la côte du Nord-Ouest, trouvent leurs moyens d'existence."

La commission a aussi déclaré qu'elle trouvait "particulièrement alarmants", les projets de barrages hydroélectriques qui inondent les territoires ancestraux des Autochtones du pays Cri de la Baie James au Canada.

Pour le Canada, les représentants des groupes autochtones comprenaient : Jim Sinclair de l'Association des Métis et des Indiens non-inscrits du Saskatchewan, Sam Bull du Congrès national des Chefs, le Chef Ray Rogers des Anishinabek nordiques et le grand Chef du Conseil des Cris du Québec, Billy Diamond.

Le gouvernement du Canada, ceux des États-Unis et de l'Australie n'étaient pas officiellement représentés à la conférence, de même que la Banque Mondiale.

Le Cabinet devrait amender 12(1)(b)

FREDERICTON, N.B. — Un membre de la Commission des Droits de la Personne a demandé que le Cabinet fédéral convoque une session extraordinaire le 3 septembre, pour considérer la décision des Nations-Unies (N.U.), qui déclare que notre pays fait de la discrimination au détriment des femmes Indiennes.

Le Dr. Noel Kinsella, un avocat de la province, a déclaré que le Cabinet devrait "prendre immédiatement une décision prioritaire, pour que des amendements à la législation soient préparés et soumis au Parlement dès que possible."

La décision des N.U., rendue officielle le 2 septembre, dit que le Canada a rompu une convention internationale, en refusant de permettre à San-

dra Lovelace d'exercer son droit de retourner légalement dans la réserve de Tobique au Nouveau Brunswick, avec ses enfants, après son divorce avec un non-Indien.

Le Ministre des Affaires extérieures, Mark MacGuigan qui assistait à une réunion du Cabinet à Meach Lake, Québec, et le Ministre des Affaires Indiennes John Munro, n'étaient pas disponibles pour commenter la nouvelle. Mais un fonctionnaire supérieur des Affaires Indiennes a dit que l'idée de Kinsella est "excellente et qu'il serait possible de présenter différentes options aux Ministres, sur un préavis de 12 heures."

Par le canal des Affaires extérieures, le Ministère a annoncé l'année dernière aux N.U., que la législation éliminant la discrimination dans la Loi sur les Indiens sous la section 12(1)(b), serait soumise au Parlement cet automne. Le fonctionnaire des Affaires Indiennes a dit que cette date limite pourrait être respectée.

Kinsella, qui a guidé Lovelace dans sa démarche aux N.U., a dit que le gouvernement vient tout juste de recevoir une évaluation objective, de la Loi vieille de 105 ans, qui avait été révisée pour la dernière fois en 1951.

"Cette situation est terrible

et le pays a été embarrassé."

On évalue à 15,000 les femmes et 45,000 les enfants, qui ont perdu leur statut à cause de la section 12(1)(b) et qui par conséquent se voient refuser le droit de vivre dans les réserves et ne peuvent recevoir l'aide fédérale à laquelle ont droit les Indiens inscrits.

Contrairement aux femmes, cependant, les Indiens peuvent épouser des non-Indiennes, sans perdre leur statut.

"Nous ne sommes pas particulièrement fiers . . . de recouvrir de calomnies le dossier relativement décent des droits de la personne de notre pays," a dit Kinsella.

"Le dommage est fait et que peut-on faire de plus lorsqu'on a tout essayé."

L'action des N.U. s'est effectuée après que la Cour Suprême du Canada ait confirmé la Loi sur les Indiens au début des années 70. La Commission Des Droits de la Personne du Canada ne pouvait prendre aucune décision sur ce sujet, car la Loi n'est pas incluse dans ses termes de référence.

De toute façon, la Commission a officiellement condamné la Loi, comme l'ont d'ailleurs fait plusieurs groupes nationaux de femmes ainsi que des groupes parlementaires et autochtones.

NOUVELLES INDIENNES

Rédacteur

Howard Bernard

"Nouvelles indiennes" est un journal mensuel distribué gratuitement et publié avec l'aide du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Il est rédigé et publié par des Indiens et, par conséquent, les opinions et déclarations qu'il renferme ne sont pas nécessairement partagées par le Ministère. Les lecteurs sont invités à s'y exprimer librement. On peut reproduire les articles de "Nouvelles indiennes", pourvu qu'on lui en attribue le crédit.

"Nouvelles indiennes"
Ottawa, Ontario K1A 0H4
téléphone (819) 994-1226

Rédacteur adjoint

Rob't Belfry

Natives far from pleased

By Rob Belfry

OTTAWA, Ont. — Native groups say they're far from pleased about the Department of Indian Affairs' (DIA) proposals to eliminate discrimination against women in the Indian Act.

While most have adopted an it's-about-time attitude toward the proposals, which came out in a "not so secret", secret Cabinet document, they all say the suggested revisions just aren't good enough.

Agnes Mills, one of the headquarters staff of the Native Women's Association (NWA), said the association had a copy of the document 24-hours after it was leaked to the press. After discussing it in an Executive NWA Council meeting, she said, the NWA found the proposals "lacking".

"We support the elimination of section 12(1)(b) (the discriminatory section of the Indian Act)," Mills said, "But we don't agree with the government making the decisions without Indian input."

She said the NWA, which was

created to fight the government's application of section 12(1)(b), has made it one its goals to force the government to allow Indians to determine their own membership rules. The exact opposite was done.

Generally, Mills continued, the NWA is "skeptical" of any just-government approach because "the government's mind is subject to change."

She also said the document, which proposes to give Indian status back to women who lost their status by marrying non-Indians and to children of these mixed-marriages, is too "vague". There's just "not enough" in it to make the NWA happy.

Louis (Smokey) Bruyère, the president of the Native Council of Canada (NCC), said his organization also found the document vague. While he said the NCC has no official reaction to the Cabinet paper because it's still "between bureaucrats", he pointed out a few things within it that he feels need to be clarified.

The document, for example, discusses the subject of giving certain "political rights" to the non-Indian husbands of Indian women in the future, "subject to any residency requirements that might be imposed by the band."

It continues on to say "the non-Indian spouse would retain these rights upon the death of the Indian spouse but would lose these rights upon divorce."

Nowhere in the document does it say what these rights would be, just that "non-Indian spouses would have sufficient rights to live with their families on reserve."

Bruyère also said he was surprised to see that there was no mention of giving financial or any other type of compensation to the women who were forced from their reserves without status when they married non-Indians.

"I would expect it for people who had no choice in the matter."

"The National Indian Brother-

hood's (NIB) reaction was similar to the NWA's. Vice-president Sykes Powderface said "We've had no input into it and it certainly demonstrates that the federal government is not willing to deal with Indian people on the real crucial issues."

Powderface also said the government "ignores" the Indian position that Indians should decide their own membership by putting the document together in the first place.

To that, NIB lawyer William Badcock added: "I would suggest that the reason they (the government) want to remove those discriminatory sections doesn't have anything to do with the wishes of the Indian people but rather has to do with the fact that Canada is not looking good in the eyes of the world after . . . the decision by the UN Human Rights Commission."

The document itself suggests this when it says a strong commitment to change 12(1) (b) would help Canada avoid criticism after the country ratifies the UN Convention on the Elimination of All Forms of

Discrimination Against Women, October 18.

DIA Minister John Munro refused to comment on the leaked document but a high-ranking department official said that looking good in international circles was not the only motivation behind the document.

"If the constitution package, along with the proposed Charter of Rights. . . makes it through (the Parliaments of Canada and Britain) intact, it will supersede the Indian Act and the whole thing will have to be revised."

While other sources in the department were playing down the document, calling it just a "Minister's proposal to his Cabinet colleagues. . . not even policy", the DIA official said that something like this document was bound to put together, sooner or later.

Indians and non-Indians alike have demanded change for years now, the official said, and Indian haven't reached any consensus on how this change is to be brought about.

Art Amerindian '81

By Rob Belfry

OTTAWA, Ont. — Art Amerindian '81 opened here at the National Arts Centre, September 24, and those who came to see just Indian art got a bit of a surprise.

Rather than producing a show of contemporary Woodland and Northwest Coast art, the Department of Indian Affairs (DIA) sponsored an exhibition that revealed the many styles of native artists. These ranged from traditional — as in an exhibit of miniature face masks produced in B.C. — to abstract and surrealistic.

At first, people appeared disturbed by what they saw. Eyes automatically fixed on the contemporary pieces, such as the two brilliantly-colored abstract oils painted by Bob Boyer, a native artist from Saskatchewan, and the mixed media and fibreglass sculpture called 'Rainbow' executed by Eddy Poitras, another artist from Saskatchewan. Works like these weren't expected.

But, after people gave the art a chance this disturbance wore off. While some really didn't like what they saw (one observer called it "technically perfect . . . art school art"), others seemed to settle in and enjoy the show.

Governor General Edward Schreyer, with his wife, attended the opening of the show and he said he was "impressed by the range of the art . . . They've got the whole gamut (of styles) here."

The whole idea behind the exhibit, according to DIA audio-visual and projects advisor Jim Harris, was to show the public that — Indian art is more than a craft and more than just historic symbols produced in an abstract form.

"There's a whole generation of native artists out there who know the contemporary forms and are unafraid to reach back into their culture for symbols to use."

The only thing blocking those artists from popularity, Harris continued, is the stereotype the public has cast for them. This causes some bitterness among the artists.

"I guess we artists, without knowing it, fooled everybody," said Steve McComber, an Iroquoian sculptor from Caughnawaga, Quebec. "We expressed what we felt, not what they (the public) wanted us to express."

Alex Janvier, a native artist who spoke at the opening, after DIA Minister John Munro gave a welcoming address, told more than 175 peo-

ple at the Arts Centre that the move to get natives accepted as artists is over 20 years old.

Janvier, a 10-year veteran of the struggle, said it wasn't until Norval Morrisseau's Woodland art took off in 1962 and sold out at Pollack's Gallery in Toronto that anyone even suspected natives of having enough skills to be artists. Even after that, Janvier said, the struggle for acceptance has not been a "merry way."

"But now", Janvier said, "I think this is the beginning of a new era of acceptance of not necessarily Indian art but art done by Indian people."

As Leonard Paul, a native artist from Wolfville, Nova Scotia, put it, the art displayed at the DIA's juried exhibition is "the art of the future."

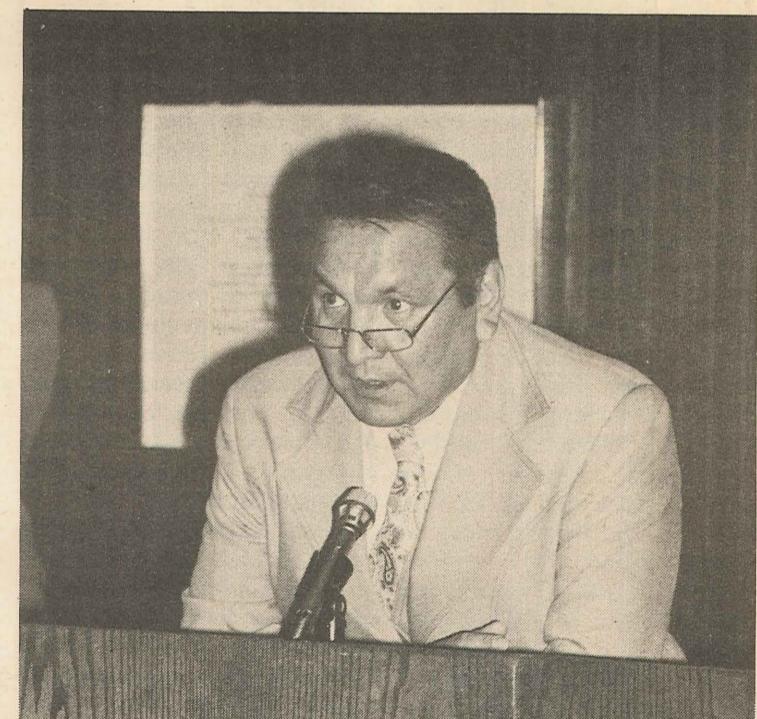
Paul is an art school graduate who decided realism is the style that most suits him. From his art school background, he says art, by nature, moves in stages where the present stage is influenced by the stage gone by.

In this case, Paul says, the stage gone by was an experimental stage where great growth occurred. From that, he continued, artists have come to this stage which seems to be to experiment with styles until you can find one you can bring home. And, that's what the native artists have done.

All told, the show appears to be a success. The public, after getting over its shock,

liked what they saw, for the most part. And, perhaps most importantly, the artists were

happy that someone finally saw fit to show their kind of art.



Alex Janvier

INDIAN COUNTRY NAMES

KAMLOOPS, B.C. — From the Indian for "meeting of the waters" or "meeting place."

KAMSACK, SASK. — Named for an Indian called Kamsack Friday who lived in the area.

KITIMAT, B.C. — Named for the Kitimat Indians, "the people of the snow."

NANAIMO, B.C. — From the Indian for "the big strong people," referring to the amalgamation of villages for defense purposes.

MEDICINE HAT, ALTA. — One legend says that Blackfoot and Cree fought here and that a Cree medicine man lost his war bonnet in the South Saskatchewan River.

Les groupes autochtones loin d'être satisfaits

Par Rob Belfry

OTTAWA, Ont. — Les groupes autochtones disent qu'ils sont loin d'être satisfaits au sujet des propositions du Ministère des Affaires Indiennes (MAIN), pour éliminer toute discrimination contre les femmes, dans la Loi sur les Indiens.

Alors que la plupart ont adopté l'attitude 'il était temps', au sujet des propositions, qui ont été divulguées dans un document confidentiel "pas si secret" du Cabinet, tous sont d'accord pour dire que les révisions suggérées ne sont pas suffisantes.

Agnes Mills, l'une des collaboratrices du siège social de l'Association des Femmes Autochtones (AFA) a dit que l'Association a eu la copie du document 24 heures après que la presse en ait eu connaissance. Après l'avoir discuté au cours d'une réunion du Conseil de direction de l'AFA, elle a déclaré que l'AFA considérait les propositions "débiles".

"Nous sommes d'accord pour l'élimination de la section 12(1)(b) de la Loi sur les Indiens (qui est une section discriminatoire)," a dit Mills "mais nous ne sommes pas d'accord pour

que le gouvernement prenne des décisions sans la participation des Indiens."

Elle a dit que l'AFA, qui avait été créée pour lutter contre l'application de la section 12(1)(b) par le gouvernement, s'est donné pour objectif de forcer le gouvernement à permettre aux Indiens de déterminer eux-mêmes leurs propres règles d'adhésion. On a fait exactement le contraire.

Généralement, a ajouté Mills, l'AFA est sceptique quant à l'approche juste du gouvernement, car "les idées du gouvernement sont sujettes à changement."

Elle a dit aussi que le document qui propose de rendre leur statut d'Indienne aux femmes qui ont perdu le leur en épousant des non-Indiens et aux enfants de ces mariages mixtes, est trop "vague". Il est insuffisant pour satisfaire l'AFA.

Louis (Smokey) Bruyère, Président du Conseil des Autochtones du Canada (CAC), a aussi déclaré que son organisation trouvait le document "vague". Bien que, a-t-il dit, le CAC n'ait encore manifesté aucune réaction au sujet du

document du Cabinet, parce qu'il est encore entre les mains des bureaucraties, il en a fait ressortir certains points, qu'il estime, devraient être clarifiés.

Le document, par exemple, déclare que l'on devrait donner certains "droits politiques" aux mariés non-Indiens des femmes Indiennes dans l'avenir, "sous réserve des exigences résidentielles que pourraient imposer les Bandes."

Puis il a ajouté: "L'époux non-Indien conserverait ces droits, au décès de l'époux Indien, mais les perdrait en cas de divorce."

Nulle part dans ce document, il n'est fait état de ce que ces droits seraient, seulement que "l'époux non-Indien aurait des droits suffisants pour vivre avec sa famille dans la réserve."

Bruyère a aussi déclaré qu'il était surpris de constater qu'on ne mentionnait pas de compensations financières ou autres pour les femmes qui avaient été forcées de quitter leur réserve, sans leur statut, lorsqu'elles avaient épousé des non-Indiens.

"On s'y attendrait pour des gens auxquels on avait accordé aucun choix."

La Fraternité des Indiens du Canada (FIC) a eu une réaction similaire à celle de l'AFA. Le Vice président Sykes Powderface a déclaré: "On ne nous a pas demandé notre avis et cela démontre avec certitude que le gouvernement fédéral ne tient pas à traiter avec le peuple Indien sur les questions réellement cruciales."

Powderface a aussi dit que le gouvernement "ignore" la position des Indiens voulant qu'ils décident eux-mêmes au sujet de leurs adhésions, en préparant ce document en premier lieu.

William Badcock, avocat de la FIC, a ajouté à cela: "J'ai l'impression que la raison pour laquelle le gouvernement veut supprimer ces sections discriminatoires, n'a rien à voir avec les désirs du peuple Indien, mais que c'est plutôt le fait que le Canada a mauvaise mine aux yeux du monde, à la suite de la . . . décision prise par la Commission des Droits de la Personne des N.U. . ."

Le document lui-même le laisse entendre lorsqu'il déclare qu'un engagement à changer la section 12(1)(b), aiderait le Canada à éviter les critiques,

après que le pays ait signé la Convention des N.U. pour l'élimination de toutes formes de discrimination contre les femmes, le 18 octobre.

Le Ministre du MAIN, John Munro, s'est refusé à tout commentaire sur la fuite du document et son contenu, mais un haut fonctionnaire du Ministère a déclaré que la bonne apparence dans les milieux internationaux n'était pas la seule raison qui avait motivé ce document.

"Si le projet constitutionnel ainsi que la charte des droits proposée. . . sont adoptés (par les Parlements du Canada et de l'Angleterre) tels quels, ils supplanteront la Loi sur les Indiens et toute la question devra être révisée."

Alors que d'autres sources du Ministère relèguent de côté le document, le considérant comme "une proposition du Ministre aux collègues de son Cabinet. . . même pas comme une politique", le fonctionnaire du MAIN a dit qu'un jour ou l'autre, un document de ce genre devrait à toute fin utile, être mis sur pied.

d'art, qui a décidé que le réalisme était le style qui lui convenait le mieux. Depuis son expérience scolaire artistique, il dit que par nature, l'art se développe par étapes et que l'étape actuelle est influencée par l'étape précédente.

Dans ce cas, dit Paul, l'étape précédente était une étape expérimentale où s'est manifestée une grande croissance. À partir de là, les artistes atteignent cette étape qui semble être une expérience avec

(suite à la page 7)

Art Amérindien '81

Par Rob Belfry

OTTAWA, Ont. — Art Amérindien 81 a été inauguré au Centre National des Arts à Ottawa le 24 septembre, et ceux qui sont venus pour voir simplement de l'art Indien, ont été un peu surpris.

Au lieu de présenter une exposition d'art contemporain des bois et de la Côte du Nord Ouest, le Ministère des Affaires Indiennes et du Nord (DIAND) a patonné une exposition qui a révélé les nombreux styles des artistes Autochtones. Cela s'étendait du traditionnel, comme la présentation de masques faciaux produits en C.B., jusqu'à l'art abstrait et surréaliste.

En premier lieu, les visiteurs ont paru gênés par ce qu'ils voyaient. Les regards étaient automatiquement attirés par des pièces contemporaines comme deux peintures à l'huile abstraites, brillamment colorées, par Bob Boyer, un artiste autochtone du Saskatchewan et la sculpture de fibre de verre intitulée 'Rainbow' (arc en ciel), exécutée par Eddy Poitras, un autre artiste du Saskatchewan. Des œuvres

de ce genre n'étaient pas prévues par les visiteurs.

Mais après les avoirs contemplées quelques instants, ils s'y habituaient. Alors que certains n'aimaient pas du tout ce qu'ils voyaient, l'un observateur qualifia les œuvres de "parfaites sur le plan technique. . . mais de niveau scolaire sur le plan artistique", d'autres personnes semblaient prendre plaisir à l'exposition.

Le Gouverneur Général Edward Schreyer et son épouse ont assisté à la cérémonie d'inauguration de l'exposition et il a déclaré qu'il était "impressionné par l'éventail de styles artistiques . . . Il réunit ici toute la gamme des styles possibles."

D'après le conseiller des projets audio-visuels, Jim Harris du MAIN, l'idée qui présidait à cette exposition, était de montrer au public que l'art Indien est plus qu'artisanal et plus que de simples symboles historiques présentés sous une forme abstraite.

"Il existe tout une génération d'artistes autochtones qui connaissent les formes contemporaines et ne sont pas effrayés de puiser dans leur

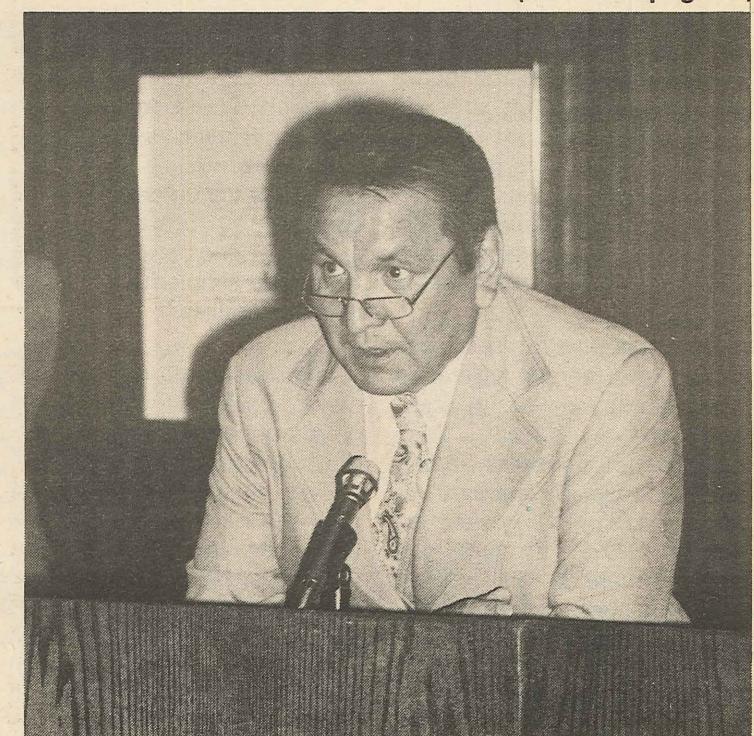
culture pour en utiliser les symboles."

La seule chose qui bloque la popularité de ces artistes, a ajouté Harris, est le cachet stéréotypé dont le public les encombre. Cela provoque une certaine amertume parmi les artistes.

"Je crois que nous autres artistes, avons sans nous en rendre compte trompé le monde," a déclaré Steve McComber, un sculpteur Iroquois de Caughnawaga au Québec. "Nous avons exprimé ce que nous ressentions et non pas ce que le public voulait que nous exprimions."

Alex Janvier, un artiste autochtone qui a pris la parole lors de l'inauguration, après que le Ministre John Munro du MAIN ait prononcé son discours d'ouverture, a déclaré à plus de 175 personnes présentes au Centre des Arts, que la démarche pour faire admettre les Autochtones comme artistes, date de plus de 20 ans.

Janvier, un vétéran qui lutte depuis dix ans, a dit que ce n'est que lorsque Norval Morrisseau a pris son essor avec son "Woodland", en 1962 et a vendu à la Gallerie Pollack à Toronto, qu'on s'est aperçu que les Autochtones avaient suffisamment de compétence pour être des artistes. Même après cela, a dit Janvier, la



Alex Janvier

COMMUNITY NEWS

CHETWYND, B.C. — Jack Davis, Chief of the Salteau Reserve, is only too aware of the fact that his band has housing problems — he doesn't have a place to live.

Sometimes he sleeps on people's couches and sometimes he sleeps in his truck. At present the band needs about 29 houses but receives only two standard subsidies of \$21,000 per year for housing. The band must use the subsidy each year or forfeit it the next. The result being that a house is started to ensure the subsidy continues and then remains partially completed awaiting more funding.

REGINA, SASK. — According to the chief legal counsel for the Native Council of Canada, Metis and non-status Indians won't gain anything from the Supreme Court of Canada's decision on the constitution unless it results in a further delay in proceedings.

Clem Chartier said the federal government indicated it would entrench treaty and aboriginal rights in the constitution but subsequent actions seem to show the government no longer thinks these rights are valid.

SHAMATTAWA, MAN. — Chief Sam Miles and his council are trying to polish the tarnished reputation of their community which has been plagued by violence and alcohol problems.

The band has built four new houses and two more expected to be built this year. Financing for a sawmill that would provide jobs and lumber has been arranged and nurses and teachers have returned.

OTTAWA, ONT. — Smokey Bruyere, president of the Native Council of Canada has charged the federal and provincial governments with conspiracy to wipe out the aboriginal rights of 1.3 million natives.

"Even before the Supreme Court rules on the legality of the current resolution, the provinces are meeting and making plans that will affect our lives," he said, commenting on reports that provincial ministers met secretly in Montreal to talk about federal cuts in budgets for Indian affairs.

CALGARY, ALTA. — Several thousand spent shells were burned in a pit on the Sarcee Indian range as the Canadian Forces, after 82 years, prepared to leave.

The range is being returned to the band which had declined to renew a lease with the armed forces who had used the area for target practice.

"Consult provinces first" — ministers

MONTREAL, Que. — The federal government should consult the provinces before making any new deals with native people a group of senior provincial and territorial officials decided at a meeting held here September 21.

Following up discussions on native affairs started in a similar meeting in Alberta last March, the group of cabinet and deputy ministers from the provinces decided that, even though the federal government has jurisdiction over Indians, the deals it makes with Indians affect the provinces. Therefore, the group chairman, Quebec Social Development Minister Denis Lazure, said, the group decided the provinces must be kept informed.

But, he added, finding out what native affairs policies the federal government plans was only one of the objectives decided on at the meeting. Lazure said the group also identified three native issues of contention that they will try to resolve with the federal government at the next federal-provincial conference.

First, Lazure said, the provincial and territorial officials find it "unacceptable" that there are two levels of delivery programs and services offered native people by the federal and provincial governments. That's because the quality of services remains lower than those offered white communities.

Although the provinces must accept some blame for this, Lazure said, provincial governments can't change the situation without more money.

The provinces are offering Ottawa two options to resolve the situation, he said: Give more money to the provincial governments or give more money directly to native people.

Second, the officials agreed that the provinces should be involved in all future land claims negotiations. Lazure explained that this is because any agreement made will affect not just reserves but the communities surrounding them.

And, Lazure added, Ottawa should not consider settlement of land claims as a sufficient contribution to native development.

Thirdly, the provincial officials decided that native communities should be given the autonomy of "improved municipalities". This stops just short of sovereignty.

The meeting did not, however, come up with a specific proposal on the structure of native governments. Natives should be consulted first, Lazure said.

He said provincial officials have agreed to accept Indian Affairs Minister John Munro's proposal of a future federal-provincial meeting on native affairs. The officials want the meeting in the Yukon before the end of the year.

Changes

(continued from page 1)

never have had it if a non-discriminatory policy of refusing status to children of all mixed marriages had been in effect.

LAND

If the proposals suggested by the document were made law tomorrow, the majority of reserves would be too small to handle the influx of new residents. This brings up the question of land base.

At the present time, treaty land entitlements are provided to bands based on current band population. On the prairies, lands are provided from provincial Crown Lands.

that Indian affairs isn't the only department that would have additional costs associated with ending discrimination. National Health and Welfare, Canada Employment and Immigration, Secretary of State and the Department of Regional Economic Expansion are also mentioned.

Starting with a low of \$4.15 million in year one, \$9.25 million in year 10 and \$50.15 million in year 40, other federal departments would see highs of \$29.7 million, \$36.6 million and \$83.5 million for comparable years.

CONSIDERATIONS

The "not-so-secret" document ends by saying that the proposals contained in its pages will go a long way towards meeting the concerns expressed by women's groups, Indian and non-Indian, as well as other groups committed to promoting equal rights for women.

In the international forum, action to amend the Indian Act now... will allow Canada to take a leadership role in relation to the implementation of the International Convention and the elimination of all forms of discrimination against women."

SHARING

The document makes it clear



INDIAN NEWS

Indian News has revised and updated its distribution list. Should you wish to have your name added to this list please complete this form and mail it to The Editor, Indian News, Ottawa, Ontario, K1A 0H4

Name - Nom

Address - adresse

Postal Code - Code postal

Is this a change of address? Yes No No. of Copies required
S'agit-il d'un changement d'adresse? Oui Non Nombre d'exemplaires demandés

FOR POUR	Library Bibliothèque	<input type="checkbox"/>	Individual Particulier	<input type="checkbox"/>	Regional Office Bureau régional
-------------	-------------------------	--------------------------	---------------------------	--------------------------	------------------------------------

School <input type="checkbox"/>	Association <input type="checkbox"/>	Band Council Conseil de bande	<input type="checkbox"/>	Other Autre	<input type="checkbox"/>
---------------------------------	--------------------------------------	----------------------------------	--------------------------	----------------	--------------------------

Of the two official languages in Indian News,
I read the:

English version
La version anglaise

French version
La version française

I am an: Indian subscriber
Je suis un: Abonné indien

Non Indian subscriber
Abonné non indien

IA 996 (4-78) 7350-21-029-4951

Des Indiens Canadiens riches en énergie deviennent des entrepreneurs pleins de bon sens

Publié dans le Wall Street Journal

Des Indiens riches en ressources au Canada, apprennent à prospérer suivant le style des blancs : au moyen du capitalisme et des projets de développement. Utilisant les redevances qui leurs sont versées pour le pétrole et le gaz, ainsi que les sommes qu'ils reçoivent pour l'exploration sur leurs territoires, des tribus autochtones se sont orientées vers les programmes d'investissement, y compris les chaînes de restaurants, les sociétés d'aviation ainsi qu'une société de fiducie de 40 millions de dollars.

"Nous avons toujours admiré les blancs pour leur habileté à entreprendre quelque chose en partant de rien," dit Bruce Starlight, fils d'un ancien Chef des Sarcees dont la réserve est près de Calgary. "Finalement, nous nous sommes demandés, 'pourquoi n'en ferions-nous pas autant?' Nous ne pouvons pas vivre dans le passé pour l'éternité." Les Sarcees ont réservé une partie de leurs propriétés pour un projet immobilier de grande classe. Plusieurs douzaines de maisons luxueuses ont déjà été construites.

Avec les récents règlements des revendications territoriales et l'expansion de la production de pétrole et de gaz dans les territoires des réserves, des Bandes Indiennes, indigentes dans le passé, se trouvent soudainement en possession de millions de dollars. Le gouvernement Canadien qui conserve en fiducie les fonds Indiens en provenance du pétrole et du gaz, a été surpris de constater l'attitude positive de certaines Bandes vis-à-vis des projets de développement économique.

Edward Moore, directeur du bureau des minéraux Indiens du gouvernement fédéral à Calgary, estime qu'environ 20 Bandes comprenant près de 25,000 membres, ont reçu un total de 750 millions de dollars (Canadiens), depuis 1950, en majeure partie depuis 1973. En 1980, les paiements se sont élevés à environ 200 millions de dollars.

Pour certaines tribus, ces fonds constituent la différence entre l'indigence et un standard de vie décent. Joey Steinke, un conseiller Indien de Colombie Britannique se rappelle comment vivaient les Indiens de Fort Nelson, près de la frontière du Yukon, dans des barraques sans isolation, fournies par le gouvernement, avec la glace qui s'élevait à mi-hauteur à l'intérieur des murs durant l'hiver.

En été, le seul supplément au bien-être social, était l'ar-

gent utilisé pour lutter contre les incendies de forêt. Puis la Bande a reçu 20 millions de dollars de redevances pour le gaz naturel. Aujourd'hui, la Bande construit des maisons bien chaudes, et les membres s'achètent des commodités qu'ils ne pouvaient s'offrir auparavant, comme des camionnettes et des appareils de télévision.

Peut-être que la plus aventureuse des tribus est celle de la Bande Samson, de 2,500 membres, l'une des plus riches de l'Alberta. Ils ont mis sur pied une petite manufacture de meubles et une usine pour reconstruire des moteurs d'automobile dans la réserve, construit des immeubles en copropriété et des appartements et possèdent même une société qui réalise des programmes de télévision. La Bande a même acheté environ 10,000 acres de terre pour agrandir la réserve.

La plus grosse entreprise des Samsons est la Peace Hills Trust Co., une institution financière qui possède un actif de 40 millions de dollars. La première branche de dépôts bancaire a été inaugurée en janvier dans la réserve de la Bande au sud d'Edmonton et une seconde sera ouverte prochainement. D'autres branches seront installées dans d'autres villes de l'Ouest.

"Le système bancaire Indien du Canada a un potentiel de marché évalué à 1.5 milliards par année," a déclaré Robert Roddick, Président de la société de fiducie et conseiller juridique de la Bande Samson. Il dit que sa société recherchera la clientèle des non-Indiens, aussi bien que celle des Indiens.

Les bureaucrates fédéraux qui devaient donner leur approbation au projet, se sont dès le début opposé à l'idée d'une société de fiducie. "Ils nous ont dit simplement d'aller au diable," dit Roy Louis, un Indien qui gère le développement économique de la Bande. "La seule chose qui faisait obstacle au projet, était la croyance que les Indiens ne font tout simplement pas de choses pareilles."

Les Samsons ont récemment acheté une compagnie d'assurance ainsi que des actifs s'y rapportant, pour 1 million de dollars, d'une part pour offrir des assurances aux entreprises Indiennes et également pour fournir des bons de garantie financière aux entrepreneurs. Ils ont aussi acheté des parts dans un consortium qui se proposait d'obtenir un permis d'exploitation pour la première entreprise nationale de télévision à péage.

D'autres groupes autochtones poursuivent aussi une politique de développement par des investissements. L'un d'entre eux a pris naissance à la suite du plus important règlement de revendication territoriale, l'accord de la Baie James qui s'élève à 225 millions de dollars, payés à 7,000 Indiens Cris et à 5,000 Inuits. La Makivik Corp. de Montréal qui gère les fonds des Inuits obtenus par cet accord, a acheté une société d'aviation, Air Inuit, qui comprend cinq avions à hélice desservant les communautés isolées du Nord.

Les 2,200 membres de la tribu Stoney, construisent actuellement un restaurant à service rapide dans la réserve. Leur but est d'attirer les touristes qui voyagent sur la grande route trans-Canadienne près du parc national de Banff.

Les Indiens possèdent des fonds retenus à Ottawa et cela

entraîne un nouveau problème, celui de la taxation. Dans les réserves, les Indiens ne payent pas d'impôts. Le gouvernement fédéral n'a jamais taxé les fonds des Indiens qu'il conserve en fiducie. Il n'est pas encore certain que les Indiens auront à payer des impôts sur les revenus que produisent leurs investissements et leur capital.

Victor Buffalo, récemment élu Chef des Samsons, dit que le plus grand problème auquel doit faire face sa Bande, est le manque de membres éduqués et expérimentés pour gérer ses entreprises. Comme la plupart des autres Bandes, les Samsons comptent beaucoup sur les non-Indiens pour les conseils et l'administration.

Au sein des tribus, il y a de l'opposition aux projets de développement. Le Chef Buffalo dit que certains Anciens estiment que "c'est au gouvernement que revient la

responsabilité de prendre soin de nous." Il ajoute que l'alcoolisme, le manque de motivation pour l'éducation et la peur bien ancrée du changement sont encore très évidents. Les Bandes, dit-il, "ont un pied sur le sentier Indien et l'autre dans un avion à réaction."

Individuellement, les Indiens ne sont pas nécessairement riches, simplement parce que leurs Bandes sont dans l'abondance. Certains d'entre eux dans les tribus riches, dépendent encore du bien-être social du gouvernement. Mais certains individus ont acquis suffisamment de confiance en eux-mêmes pour mettre sur pied leurs propres entreprises, aidés par des prêts de leur Bande et par les agences du gouvernement. Richard Plodzien, gérant d'une organisation patronnée par le gouvernement a aidé à établir plus de 90 entreprises, dont 75 sont encore en opération.

Transaction d'un million de dollars

EDMONTON, Alta. — Des entrepreneurs Indiens Hobbemas, ont récemment conclu leur première transaction internationale avec une vente de 1 million de dollars de bovins à des acheteurs coréens.

La Bande Samson, riche en pétrole, a vendu 1,200 têtes de bovins à l'entreprise de conditionnement Hyoup Jin, la seconde en importance en Corée.

Gordon Hesby, gérant général des opérations de céréales et de bétail des Samsons, a déclaré que la firme coréenne avait été impressionnée par l'entreprise d'engraissement du bétail de 700 acres, appartenant à la Bande à Devon, ainsi que par la proximité de l'aéroport international.

"Ils ne cherchaient pas une grande exploitation," a-t-il dit. Quelqu'un du gouvernement de l'Alberta leur a donné cinq ou six noms d'entreprises à contacter et nous étions sur la liste."

Un vétérinaire coréen a passé deux mois en Alberta, pour inspecter les bovins avant que l'accord soit conclu.

Environ 418 bovins vivants ont déjà été expédiés et la livraison devrait être terminée d'ici la fin du mois de novembre, a dit Hesby. À peu près la moitié des animaux sont des femelles pour la reproduction, destinées à l'industrie du bétail coréenne en plein développement.

"Nous sommes en train de négocier d'autres transactions," a-t-il ajouté. "Les bovins valent deux fois plus en Corée qu'ici."

La Bande Samson prévoit un revenu d'environ 2 millions de dollars pour cette année sur ses opérations de bétail, ce qui comprend environ mille têtes des pâturages de Buck Lake et de Muhurst, 2,000 têtes à l'engraissement et 300 au pâturage de Devon et un autre lot de 700 têtes à l'engraissement à Hobbema.

Ses 8,000 acres d'exploitation céréalière fournissent le fourrage ensilé pour l'entreprise de bétail de la tribu Samson.

Tout cela est possible grâce aux revenus énergétiques de la Bande Samson qui s'élèveront cette année à 100 millions de dollars. L'année dernière, le gouvernement fédéral a évalué le revenu des quatre Bandes Hobbemas à la moitié du revenu total des produits pétroliers Indiens dans l'Alberta.

Le Chef Victor Buffalo dit que les transactions intenses de cette année, ont été "en rapport avec notre politique d'investissement."

"Tôt ou tard, les revenus pétroliers s'épuiseront," a-t-il ajouté. "Nous devons nous y préparer en développant nos investissements."

Cette année, les gérants des affaires Samsons ont acheté la charte de la Edmonton Cana-

dian Insurance Co. et tous ses actifs, pour environ 1 million de dollars.

Leur nouvelle société, la Peace Hills General Insurance Co. ouvrira prochainement ses bureaux dans l'Ouest de la ville.

"Cette entreprise est significative, car c'est la première société d'assurance générale établie en Alberta qui se soit lancée depuis longtemps," a dit Bill Holt, le président de la société.

Il croit que la nouvelle firme est aussi la seule société d'assurance appartenant à des Indiens au Canada.

Les autres investissements de la Bande Samson comprennent :

- des propriétés immobilières et locatives à Edmonton;
- un projet de subdivision à Devon;
- un programme de télévision en coopérative;
- des parts dans un projet d'immeubles en copropriété à Vancouver et dans le développement d'habitations de Willow Meadows à Camrose;
- une entreprise conjointe ambitieuse avec la Nu-West Development Corp., pour un projet domiciliaire de 900 acres à Cold Lake;
- une transaction en cours avec un consortium qui envisage l'obtention d'un permis national pour la télévision à péage.

Chief Dan George

1899 – 1981



Keep a few embers
From the fire
That used to burn in your village.
Some day go back
So all can gather again
And rekindle a new flame,
For a new life in a changed world.

The author of these words is unknown to me but the message is one of hope and brings to mind one person in particular; Chief Dan George.

The chief went back to his village on September 28, 1981 — for the last time — but the new flame he rekindled before his death will surely become a raging fire for all Indian people.

Born on the Burrard Indian Reserve, Dan George was a descendant of six generations of Tse-lall-watt chiefs, a musician, an actor, a poet, an author and above all, a man who walked the gentle trails of life.

When he spoke it was never in anger but in a mixture of bitterness and hope. This mixture appeared in his

'A Lament For Confederation' when he said:

"Oh God! Like the Thunderbird of old I shall rise again out of the sea; I shall grab the instruments of the white man's success — his education, his skills, and with these new tools I shall build my race into the proudest segment of your society. Before I follow the great chiefs who have gone before us. Oh Canada, I shall see these things come to pass."

The wisdom of Dan George was a simple wisdom: a wisdom taken from nature herself where all things have a purpose; a wisdom that could find good in all things — even in defeat.

Having served as chief of

the Burrard band for 12 years, he was defeated in his 1963 election attempt. Commenting on that defeat he said, "I have been so busy on other things I have been neglecting my people — they voted against me to give me a rest."

It was the first time in the band's history that a member of his family had not been chief.

What most people would term "success" came late in life to Dan George. Instead of being overcome or awed by his success as an actor he viewed it with a calmness found in the Indian people of his generation.

When he shyly accepted the New York Critic's Award for best supporting actor, for

his part in Little Big Man, his response was: "I feel kind of guilty. The part wasn't hard for me. The part I played was the part of an Indian chief, and I am an Indian chief."

Those who have heard him speak say that he did so with honesty, simplicity and dignity. What isn't mentioned is the fact that he also had the ability to look ahead to the future. This ability, therefore,

made him a visionary for, even though he was saddened by the plight of the Indian in the past 100 years, he saw the next 100 as being the greatest in the history of his people.

In his usual soft-spoken, philosophical way, Dan George took every opportunity to speak on the problems of

integration as he saw them.

His main question was whether true integration really existed. Integration of hearts and minds rather than just the physical presence. As he saw it, Indian people want integration but they want it with dignity and will accept it only if they are welcomed as equals.

Regardless of the fame he had accumulated, Chief Dan George remained a man of his people, a man of integrity, a family man, a simple human being, a true Little Big Man who has indeed helped "to build his race into the proudest segment of your society."

Howard Bernard

Le Chef Dan George

1899 – 1981



Garde quelques tisons
Du feu
Qui brûlait dans ton village.
Un jour tu y retourneras,
Ainsi tous se réuniront à nouveau,
Pour animer une nouvelle flamme,
Pour une nouvelle vie dans un monde nouveau.

L'auteur de ce poème m'est dans une pensée qu'il a inconnu, mais son message est plein d'espérance et me rappelle une personne en particulier, le Chef Dan George.

Le Chef est retourné dans son village le 28 septembre 1981, pour la dernière fois, mais la nouvelle flamme qu'il a ranimé avant sa mort, deviendra certainement un feu ardent pour tout le peuple Indien.

Né dans la réserve Indienne de Burrard, Dan George était un descendant de six générations de Chefs Tse-lall-watt, un musicien, un acteur, un poète, un auteur et par dessus tout, un homme qui cheminait sur les nobles sentiers de la vie.

Lorsqu'il parlait, ce n'était jamais en colère, mais avec un mélange d'amertume et d'espoir. Ce mélange se retrouve

dans une pensée qu'il a intitulée : "Une Élégie pour la Confédération" où il a dit : "Oh Dieu! Comme l'oiseau du tonnerre d'autrefois, je ressusciterai du fond de l'océan; je m'emparerai des instruments de succès de l'homme blanc — son éducation, ses compétences et avec ces nouveaux outils je construirai ma race sur le plus fier segment de Ta société. Avant de suivre les grands Chefs qui nous ont précédés. Oh Canada, je verrai ces choses se réaliser."

La sagesse de Dan George était toute simple : une sagesse issue de la nature elle-même, où toutes choses ont leurs raisons d'être; une sagesse qui peut trouver le bien en toute chose, même dans la défaite.

Ayant servi comme Chef de

la Bande Burrard durant 12 ans, il a subi un échec aux élections de 1963. Commentant cette défaite il a dit : "J'étais tellement occupé à d'autres choses, que j'ai négligé mes électeurs ils ont voté contre moi, afin de m'accorder un repos."

C'était la première fois dans l'histoire de la Bande, qu'un membre de sa famille n'était pas Chef.

Ce que la plupart des gens considèrent comme un "succès", s'est présenté tard dans la vie de Dan George. Au lieu de se laisser impressionner ou emporter par ses succès en tant qu'acteur, il les a considérés avec le calme que l'on retrouve chez les Indiens de sa génération.

Quand il a accepté timidement le trophée des Critiques de New York pour avoir été le

meilleur acteur de soutien dans le rôle de Little Big Man (Le petit homme grand), sa réponse a été : "J'ai le sentiment d'être en faute. Ce rôle n'était pas difficile pour moi. Je jouais celui du Chef Indien, or je suis un Chef Indien."

Ceux qui l'on entendu parler, disent qu'il s'exprimait honnêtement avec simplicité et dignité. Ce qui n'est pas mentionné, c'est le fait qu'il avait aussi la capacité de prévoir l'avenir. Cet atout a donc fait de lui un visionnaire des cent prochaines années qu'il voyait comme les plus importantes pour l'histoire de son peuple, bien qu'il fut attristé par les misères des Indiens au cours des cent dernières années.

S'exprimant toujours sur un ton aimable, avec philosophie, Dan George n'a jamais man-

qué une occasion de parler des problèmes d'intégration tels qu'il les voyait.

La principale question qu'il se posait, était de savoir si l'intégration existait réellement. L'intégration des coeurs et des esprits, plutôt qu'une simple présence physique. Comme il le concevait, le peuple Indien désire s'intégrer, mais il veut le faire avec dignité et il ne peut l'accepter que seulement s'il est accueilli sur un pied d'égalité.

Quelle que soit la renommée qu'il a accumulée, le chef Dan George est demeuré un homme de son peuple, un homme intègre, un père de famille, un être humain tout simple, un véritable "Petit Homme Grand", qui a en fait participé à la "construction de sa race dans un fier segment de votre société."

Howard Bernard

Wild rice industry to be probed

WINNIPEG, Man. — The collapse of one of the largest Indian-run rice-buying operations in Manitoba has prompted a one-man commission into the province's wild rice industry.

The Manominekay Corp. ceased operations July 5 as a result of disagreements between the 18 Bands involved in the company over distribution of 22 leases to pick the rice in Whiteshell Provincial Park. According to Larry Amos, tribal administrator of the Interlake Band Development Council (IBDC) near the park, the Fort Alexander Band had taken leadership of the organization.

"They had about 12 prime leases of 22 areas leased from the government," he said. "It was inequitable."

On August 19, Manitoba Natural Resources Minister Harry Enns appointed a retired civil servant, Harold Ross, in an attempt to improve the department's knowledge of Manitoba's rice industry. Ross's job is to

assess the system which is based on cash-at-shore deals between pickers and buyers.

Native pickers can earn up to \$600 a day picking the wild rice crop and the dispute over the lakes boils down to hard cash at the shoreline, where the per-pound can change drastically within the hour.

M. G. (Shorty) Holden, president of Holden Wild Rice, a processing facility in Silver Falls, Manitoba, said the problem is that there are too many pickers.

"There are 40 canoes where there should be eight. The picking becomes competitive and they bang away at the rice, ruining a lot of it," he said. "There could be much more harvested in a system which had proper allotment."

Among the problems to be straightened out is a way to do a proper inventory of the rice tonnage taken in order to pay provincial royalties. On August 28, Enns cancelled the 1981 wild rice royalties

because the situation was considered hopeless.

"As it stood, the royalty payments were geared to penalize those few companies which honestly reported the amount of rice they gathered," Enns said, "and we have no way of policing it."

The Manominekay Corp. held 22 leases, some of them for the best rice lakes in the province. These were leased from the government of Manitoba at \$25 each. When the company, which represented nine Bands in the Interlake and nine southeastern Bands, failed, its leases were cancelled and the lakes were thrown open to handpickers.

"I had to do something and I didn't want airboats in there," resources minister Enns said. "They go through and take 25 per cent of the harvest for a few people and leave the rest damaged."

Joe Anderson, representing the executive of the IBDC, said the best plan to solve the problem of the Whiteshell park's lakes would be to let handpickers in for a few days first. After that, he said, the airboats could go in and mechanically pick later.

Group's funding suspended

EDMONTON, Alta. — A national native women's group has lost all its government funding until after an investigation into its financial management.

This action comes after five provincial affiliates quit the national Indian Rights for Indian Women (IRIW) association complaining of financial mismanagement and sloppy administration. The dissidents said the executive had failed to produce an audited statement for two years, issued bad cheques to provincial organizations and purchased a \$7,000 van without board approval.

After the five groups quit, they asked Secretary of State Francis Fox for an investigation. His department is responsible for \$96,000 of the organization's core funds this year.

Claims will be expensive

OTTAWA, Ont. — Settling land claims in the next 15 years could cost as much as \$4.1 billion says a federal Cabinet discussion paper made public in September.

The paper says native groups in British Columbia, where few treaties were ever signed, will end up with the biggest chunk of the pie. They stand to get \$1.8 billion, with the Nishga receiving the lion's share.

The rest of the sum, the Cabinet document continues, will be divided up in the Arctic. The claimants there include the Dene and Metis of the Northwest Territories, Indians of the Yukon and Quebec and Labrador Indians and Inuit.

The paper has been approved by Indian Affairs Minister John Munro and is expected to be the basis for negotiations with claimant groups in the near future. But, neither

of their status if they marry non-Indians. Every year, 500 women lose their status because of 12(1)(b) while Indian men aren't affected.

Although federal officials were reluctant to become involved in the organization's internal politics, they gave the executive two months to produce an audited financial statement.

"We've given them many, many extensions and I can't wait any longer," said Richard Saunders head of the Secretary of State Native Citizen's directorate.

"They've assured us repeatedly that the audit is in the mail. We don't have it for whatever reason."

Saunders has recommended that the federal government conduct its own audit. Meanwhile, funding to the IRIW has been suspended.

Munro nor a department spokesman would say if the paper has become the official land claim policy of the federal government.

In addition to the \$4.1 billion, which will cover hunting and fishing rights, land, various programs and other benefits, the paper says more money must be used to pay specific claims. In the next 20 years, over \$500 million could be paid to settle these claims made by individuals and groups.

Discussions are going for
(continued on page 7)

Ritual has changed with time

LITTLE WHITESHELL LAKE, Man. — Like ghosts from the past, 50 scattered canoes dart silently across the still September waters of this small Manitoba lake to slice alleyways through countless strands of wild rice.

The paddlers work vigorously as rice pickers in the sterns of the canoes knock ripe black kernels to the bottoms of their canoes. Once a canoe is full, the rice is taken to shore, bagged and the ritual begins again.

This ritual is as old as the history of the Indian people in Canada, but the times have started to change it. Now, instead of being harvested for food, the rice means money — bags of it.

Christina Sinclair, 55, sitting with her family near a lunchtime fire after a hard morning harvest, knows all about the new trade.

"I can pick six bags a day while it's good," she proclaims proudly.

At \$1.25 a pound, this amount of rice will bring her and her husband Sherman, 52, about \$600 a day from buyers who come in by boat and pay in cash. This could earn the couple as much as \$3,000 in a week.

The reason for the high price is that the rice, once solely the food of Indians, is now considered a delicacy by gourmets who pay between \$6 and \$7 a pound for wild rice, after it is processed.

Christina is from the Interlake area. She's a member of one of the nine bands which jointly held 22 leases in the Whiteshell in a co-operative with nine eastern bands. The co-operative, Manominekay Corp., broke up in July and the leases, some of the best of the 200 available in the northeastern part of Manitoba, reverted back to the province.

While the controversy over the Whiteshell leases is a concern to the bands' officials, Christina doesn't know much about the issue. She simply wants to work.

"The first time I picked I just got a bit of rice," she said, "but now I could pick five or six bags with Sherman leading the way."

Nearby, Allan Anderson, 33, of Fairford reserve in the Interlake, is more concerned about the lease controversy.

"It's a terrible situation with the Indian people fighting over these leases," he said. "But the Interlake Bands feel that they are at a disadvantage with the leases which they were given and that's not good."

"The leases should be redistributed to make it more equitable, or we'll continue to have trouble."

Also, Anderson isn't pleased about the recent failure of native-owned Manominekay, which marketed the rice to processors.

"All those huge Canadian corporations get government subsidies and outright grants. This corporation got no help. The government couldn't wait to jump on it just because it was Indian-run."

At Lone Island, in Big Whiteshell lake, Jim Sitar, a shoreline buyer for Gibb Wild Rice Company of Minnesota, looks at the huge piles of bulging plastic rice bags.

"We took about 2 1/2 tons out of here yesterday and the weather was bad," he said. "Today, they left early and they'll stay at it late."

Next to his dock was another makeshift pier where the natives could take their 100-pound bag and get paid \$1.25 a pound by another Gibb buyer. But buyers get commissions of 10 cents a pound and are in competition for volume.

On the third dock is Laurie Scarthe, an independent Manitoba buyer. She says she's paying the same prices as the others. "If we start outbidding each other by a nickel it gets ridiculous. But the price can change and we will match it."

The price has gone as high as \$2.50 a pound and as low as 63 cents, depending on the supply of rice and the number of pickers in the field.

While the province is now looking into ways of improving the industry, native people say the rice is their property to manage in their own way. Some want it to be better managed so it will bring in more money for everyone. Others want it to remain the traditional casual labor of autumn.



Enquête sur l'industrie du riz sauvage

WINNIPEG, Man. — L'effondrement de l'une des plus grandes entreprises d'achat de riz sauvage, contrôlée par des Indiens au Manitoba, a eu pour conséquence la mise sur pied d'une commission composée d'une personne, pour enquêter sur l'industrie du riz sauvage de la province.

La société Manominekay a cessé son exploitation le 5 juillet, à la suite d'un désaccord entre les 18 Bandes engagées dans la société, pour la distribution de 22 baux de ramassage de riz dans le parc provincial de Whiteshell. D'après Larry Amos, administrateur tribal du Conseil de développement de Bande d'Interlake (CDBI), près du parc, la Bande de Fort Alexander a pris la direction de l'organisation.

"Ils avaient environ 12 excellents baux sur les 22 accordés par le gouvernement dans la région," a-t-il dit. "C'était inéquitable."

Le 19 août, le Ministre des ressources naturelles du Manitoba, Harry Enns, a nommé un fonctionnaire retraité, Harold Ross, pour essayer d'améliorer la connaissance du ministère dans le domaine de l'industrie du riz du Manitoba. Le rôle de Ross est d'évaluer le système

qui est basé sur les transactions au comptant sur la rive, entre les ramasseurs et les acheteurs.

Les ramasseurs autochtones peuvent gagner jusqu'à 600 dollars par jour en récoltant le riz sauvage et la querelle sur les lacs, se résume aux paiements comptants sur le rivage, où les taux par livre peuvent changer radicalement d'une heure à l'autre.

M.G. (Shorty) Holden, président de la Holden Wild Rice, une entreprise de conditionnement de Silver Falls au Manitoba, a déclaré que le problème est qu'il y a un trop grand nombre de ramasseurs.

"Il y a 40 canoës, là où il devrait y en avoir huit. Le ramassage devient compétitif et ils se chevauchent au milieu des rizières, en abîmant la récolte," a-t-il dit. "La récolte pourrait être plus abondante si le système permettait une meilleure distribution des lots."

Parmi les problèmes qui doivent être réglés, il y a la méthode d'inventaire convenable du tonnage de riz ramassé, afin de payer les redevances provinciales. Le 28 août, Enns a annulé les redevances sur le riz sauvage pour

1981, car la situation était considérée sans issue.

"La situation était telle que les paiements de redevances étaient destinés à pénaliser les quelques sociétés qui rendaient compte honnêtement des quantités de riz qu'elles récoltaient," a dit Enns, "et nous n'avons aucun moyen de les contrôler."

La société Manominekay possédait 22 baux, dont certains situés dans les meilleurs lacs à rizières de la province. Ces baux attribués par le gouvernement du Manitoba s'élevaient à 25 dollars chacun. Lorsque la société qui représentait neuf Bandes d'Interlake et neuf Bandes du Sud-Est, a échoué, ses baux ont été annulés et les lacs ont été ouvertement abandonnés aux ramasseurs à la main.

"Il fallait que je fasse quelque chose et je ne voulais pas que les aéroglisseurs envahissent les lieux," a dit le Ministre des ressources Enns. "Ils vont sur les lieux et ramassent 25 p.c. de la récolte pour quelques personnes et saccagent le reste des rizières."

Joe Anderson, représentant la direction du CDBI, a déclaré que le meilleur plan pour résoudre le problème des lacs de Whiteshell, serait de laisser les ramasseurs à la main récolter en premier lieu durant quelques jours. Après cela, a-t-il ajouté, les aéroglisseurs pourraient terminer la récolte avec leurs moyens mécaniques.

crimination des femmes dans la Loi sur les Indiens, qui, par la section 12(1)(b) prive les femmes Indiennes de leur statut, si elles épousent des non-Indiens. Chaque année, 500 femmes perdent leur statut à cause de la section 12(1)(b), alors que les hommes Indiens n'en sont pas affectés.

Bien que les autorités fédérales soient peu disposées à intervenir dans la politique interne de l'organisation, elles ont accordé deux mois à la direction pour produire un compte rendu financier vérifié.

"Nous leur avons accordé beaucoup, beaucoup de délais et je ne puis attendre plus longtemps," a dit Richard Saunders Chef de la Direction des Citoyens Autochtones au Secrétariat d'État.

"Elles nous ont assuré à plusieurs reprises que le rapport financier avait été posté. Nous ne l'avons toujours pas reçu pour une raison quelconque."

Saunders a recommandé que le gouvernement fédéral effectue son propre contrôle financier. En attendant, le financement de l'ADIFI a été suspendu.

Ministère est responsable des 96,000 dollars de fonds de base de l'organisation pour cette année.

Jenny Margetts, une activiste autochtone d'Edmonton, qui a dirigé l'organisation durant une décennie et qui en est maintenant la trésorière, a nié ces "déclarations sans fondement" au sujet de la mauvaise gestion financière des fonds. La plainte a pris naissance chez les femmes Indiennes inscrites, qui veulent jeter le discrédit sur l'organisation et détruire sa campagne pour l'égalité des droits, a-t-elle dit.

"Nous luttons pour l'un des problèmes féministes les plus importants," a dit Margetts, "et voilà que nous sommes assassinées pour une somme minable de 90,000 dollars."

Elle a refusé de discuter les allégations financières et dit que l'avocat du groupe, à Edmonton, s'occupe de l'affaire.

L'ADIFI a été créé il y a dix ans, pour lutter contre la dis-

nes qui soit effective, avant que les changements constitutionnels soient adoptés.

Autrement, disent-ils, leurs droits pourront être retirés par le gouvernement fédéral et les

provinces grâce à la formule d'amendement proposée, qui comprend des référendums dans lesquels les Autochtones ne pourront se faire entendre séparément.

Le rituel change avec le temps

LITTLE WHITESHELL LAKE, Man. — Tout comme des revenants du passé, 50 canoës glissent silencieusement sur les eaux calmes du mois de septembre de ce petit lac Manitobain, en découvrant de larges sillons le long des nombreuses rives recouvertes de riz sauvage.

Les rameurs s'acharnent avec vigueur, tandis qu'en poupe, les cueilleurs de riz ramassent les épis mûrs dont ils remplissent le fond du canoë. Lorsque le canoë est plein de riz, on le hisse sur la rive, le riz est mis en sac et le rituel recommence.

Ce rituel est aussi vieux que l'histoire des Indiens au Canada, mais avec le temps, il a commencé à changer. Aujourd'hui, au lieu d'être récolté pour la nourriture, il l'est pour de l'argent, beaucoup d'argent.

Christina Sinclair, âgée de 55 ans, assise avec sa famille, près du feu du repas de midi qui suit une dure matinée de récolte, est bien au courant de ce nouveau commerce.

"Je puis en ramasser six sacs par jour, tant qu'il est bon," proclame-t-elle fièrement. À 1.25 dollar la livre, cette quantité de riz lui rapportera ainsi qu'à son mari Sherman, âgé de 52 ans, environ 600 dollars par jour, que les acheteurs venus en bateau paieront comptant. Le couple gagne ainsi environ 3,000 dollars par semaine.

La raison de ce prix élevé, est que le riz sauvage qui était dans le temps la seule nourriture des Indiens, est aujourd'hui considéré comme un met délicat par les gourmets qui le payent de 6 à sept dollars la livre après qu'il ait été conditionné.

Christina est de la région de Interlake. Elle est membre de l'une des neuf Bandes qui possèdent conjointement 22 baux dans le Whiteshell, en coopérative avec neuf Bandes de l'Est. La coopérative, Manominekay Corp. a été dissoute en juillet dernier et les baux qui sont parmi les meilleurs des 200 disponibles dans la partie Nord-est du Manitoba, sont retournés à la province.

Christina ne se préoccupe pas beaucoup de la controverse des baux de Whiteshell qui sont le souci des autorités des Bandes. Elle veut simplement travailler.

"La première fois que j'ai ramassé du riz, j'en ai pris qu'un petit peu," dit-elle, "mais maintenant je peux en ramasser cinq ou six sacs avec Sherman."

Non loin de là, Allan Anderson, âgé de 33 ans, de la réserve de Fairford à Interlake, est plus préoccupé au sujet des baux.

"C'est une situation terrible, que cette lutte des Indiens au sujet des baux," dit-il. "Les Bandes d'Interlake estiment qu'elles sont désavantagées avec les baux qu'on leur a attribués et qui ne sont pas bons."

"Les baux devraient être redistribués pour que ce soit plus équitable, ou alors nous continuerons à avoir des ennuis."

Anderson est également mécontent du dernier échec de Manominekay qui métabit en marché la récolte auprès des conditionneurs.

"Toutes ces grandes sociétés Canadiennes obtiennent des subsides et des subventions inconditionnelles du gouvernement. Notre société n'a obtenu aucune aide. Le gouvernement était impatient de nous sauter dessus, simplement parce que notre société était contrôlée par des Indiens."

À Lone Island, au Big Whiteshell Lake, Jim Sitar, un acheteur du littoral pour Gibb Wild Rice Company du Minnesota contemple l'énorme pile de sacs de plastique remplis de riz. "Hier, nous en avons ramassé 2½ tonnes dans ce secteur et le temps n'était pas propice," dit-il. "Aujourd'hui, ils ont commencé plus tôt et ils resteront plus tard."

Près de son dock, il y a un autre débarcadère de fortune, où les Autochtones peuvent apporter leurs sacs de 100 livres qu'un autre acheteur de Gibb leur paie 1.25 dollars la livre. Mais ces acheteurs retiennent une commission de 10 cents par livre et sont en concurrence pour le volume.

Au troisième dock se trouve Laurie Scarthe, un acheteur indépendant du Manitoba. Elle dit qu'elle paie le même prix que les autres acheteurs. "Si nous commençons à surenchérir de cinq cents, cela deviendra ridicule. Mais les prix peuvent changer et nous pourrons suivre la tendance."

Les prix sont montés jusqu'à 2.50 dollars et descendus jusqu'à 63 cents dépendant des quantités de riz fournies et du nombre de ramasseurs dans les rizières.

Tandis que la province étudie les moyens d'améliorer cette industrie, les Autochtones disent que le riz est leur propriété et qu'ils veulent la gérer à leur guise. Certains veulent qu'elle soit mieux gérée pour rapporter plus d'argent à chacun. D'autres veulent qu'elle demeure une simple occupation traditionnelle de l'automne.

PUGWASH, N.É.—Vient de l'Indien "pagweak" qui signifie "eau peu profonde".



FIC

(suite de la page 1)

que simplement reconnus dans le projet constitutionnel de Trudeau. Les deux groupes veulent aussi une clause de consentement des Autochto-

Energy-rich Canadian Indians become savvy entrepreneurs

reprinted from THE WALL STREET JOURNAL

Resource-rich Indians in Canada are learning how to prosper white-man style: through capitalism and development projects. Using oil and gas royalties and payments for exploration on their lands, native tribes have turned to investment programs including fast-food restaurants, an airline and a \$40 million trust company.

"We always admired the white people for their ability to make something from nothing," says Bruce Starlight, son of a former chief of the Sarcees, whose reserve adjoins Calgary. "Finally, we asked, 'Why can't we do that, too?' We can't live in the past forever." The Sarcees have set aside a part of their property for an upper-class real-estate project. Several dozen luxurious houses already have been built.

With recent land-claim settlements and the spread of oil and gas production to reservation lands, once-destitute Indians bands suddenly have millions of dollars. The Canadian government, which holds all Indian oil and gas funds in trust, has been surprised by the positive attitude some bands have shown towards economic development.

Edward Moore, director of the federal government's Indian Minerals office in Calgary, estimates that about 20 bands including some 25,000 members have been paid a total of \$750 million (Canadian) since the 1950's, with most of the windfall occurring since 1973. In 1980, the payments were about \$200 million.

For some tribes, the money has meant the difference between destitution and a decent living standard. Joey Steinke, an Indian counselor in British Columbia, recalls how the Indians at Fort Nelson, just below the Yukon border, used to live in uninsulated, government-issue shacks, with ice rising halfway up the inside walls in the winter.

In the summer, the only supplement to welfare was money for fighting forest fires. "They just didn't care anymore," says Mr. Steinke. Then came \$20 million in natural gas royalties. Now the band is building warm houses and members are buying such previously out-of-reach amenities as pickup trucks and television sets.

Perhaps the most adventuresome tribe is the 2,500-member Samson band, one of Alberta's richest. They have established a small furniture factory and a plant for rebuilding automobile engines on the reserve, built urban condominiums and apartments and even own a

company that produces TV programs. The band also has bought about 10,000 acres to expand its reserve.

The Samsons' biggest venture is Peace Hills Trust Co., a financial institution with about \$40 million in assets. The first deposit-taking branch opened in January at the band's reserve south of Edmonton, and a second is scheduled to open there soon. Additional branches are planned in other Western cities.

"Indian banking in Canada has the potential to be a \$1.5 billion-a-year market," says Robert Roddick, president of the trust company and the Samson band's legal advisor. He says the trust will seek non-Indian clients as well as Indians.

The notion of an Indian-owned trust initially was resisted by federal bureaucrats whose approval was required. "They just told us to go to hell," says Roy Louis, an Indian who manages the band's economic development. "The only thing standing in our way was the belief that Indians just don't do things like that."

The Samson's recently bought an insurance company and other insurance-related assets for about \$1 million, partly to provide insurance for Indian businesses and bonding for Indian contractors. And they bought into a consortium seeking Canada's first national pay-TV license.

Other native groups also are pursuing development through equity investments. One of them stems from the biggest land-claim settlement, the 1975 James Bay agreement that is paying about \$225 million to some 7,000 Cree Indians and about 5,000 Eskimos, or Inuit, as they prefer to be called. Makivik Corp., Montreal, which manages Inuit funds from the James Bay agreement, has bought an airline, Air Inuit, consisting of five propeller planes that serve isolated northern communities.

The 2,200-member Stoney tribe is building a fast-food restaurant on the reserve. The object is to attract tourists travelling along the Trans-Canada Highway to nearby Banff National Park.

As the Indians have pried

money loose from Ottawa, a new problem has arisen: taxation. Indians on reserves don't pay taxes. And the federal government hasn't been levying taxes on the Indian funds it holds in trust. It isn't yet clear if Indians will have to pay taxes on wealth they generate from their own capital.

Victor Buffalo, newly elected chief of the Samsons, says the biggest problem his band faces is the shortage of educated and experienced members to manage its businesses. Like most other bands, the Samsons rely heavily on

non-Indians for administration and advice.

There is opposition within tribes to development projects. Chief Buffalo says some elders still believe it is "the government's responsibility to take care of us." Alcoholism, lack of motivation for education and a deep-rooted fear of change still are much in evidence, Chief Buffalo says. The bands, he says, "have one foot on the Indian trail and the other on a jet plane."

Individual Indians aren't necessarily rich just because their bands are affluent.

Some in wealthy tribes still are dependent on government welfare. But some individuals have gained enough confidence to set up their own enterprises, aided by band loans and government agencies. Richard Plodzien, manager of one such government-sponsored organization, has helped set up more than 90 businesses, 75 of which still are operating.



Million-dollar deal for Alberta band

EDMONTON, Alta. — Hobbema's Indian entrepreneurs recently closed their first international deal with a \$1 million cattle sale to Korean buyers.

The oil-rich Samson band sold 1,200 head of cattle to the Hyoup Jin packing firm, second largest in Korea.

Gordon Hesby, general manager of the Samson grain and livestock operation, said the Korean firm was impressed with the band's 700-acre feedlot at Devon as well as its proximity to the international airport.

"They weren't looking for a large operation," he said. "Somebody in the Alberta government gave them five or six names to contact and we were on the list."

A Korean veterinarian spent two months in Alberta inspecting the cattle before the deal was settled.

About 418 live cattle have already been shipped and the delivery should be complete by the end of November, said Hesby. About half the shipment is female breeding stock for Korea's growing livestock industry.

"We are negotiating for

more business," he added. "Cattle are worth more than twice in Korea what they are here."

The Samson band expects about \$2 million in revenue this year from its livestock operation, which includes about 1,000 head at Buck Lake and Mulhurst pastures, the Devon feedlot with 2,000 head on feed and 300 on pasture and another feedlot at Hobbema with 700 head.

Its 8,000-acre grain operation produces the silage for the livestock side of Samson Tribal Enterprises.

It's all possible because of the Samson band's energy revenue, expected to amount to \$100 million this year. Last year, the federal government estimated the four Hobbema bands earned half the Indian oil income in Alberta.

Chief Victor Buffalo says the band's hectic business negotiations this year have been "in line with our investment policy."

"Sooner or later, the oil revenue will run out," he continued. "We have to be prepared for that by keeping up investment."

In July of this year, Samson business managers

bought the charter of the Edmonton Canadian Insurance Co. and insurance-related assets for about \$1 million.

Their new company — Peace Hills General Insurance Co. — will open a west-end office soon.

"This is quite significant because it is the first Alberta-based general insurance company which has started in a long time," said Bill Holt, the firm's president.

He believes the new firm is also the only Indian-owned insurance company in Canada.

Other Samson band investments include:

- real estate and rental properties in Edmonton;
- a planned subdivision in Devon;
- a syndicated television program;
- shares in a Vancouver condominium project and the Willow Meadows housing development in Camrose;
- an ambitious joint venture with Nu-West Development Corp. for a 900-acre housing development in Cold Lake;
- a pending deal with a consortium which is seeking a national pay-TV licence.



Claims

(continued from page 6)

ward with natives of the eastern Arctic and the Nishga of B.C. Talks are expected to start soon with the Montagnais of Quebec and are scheduled to open with the

Dene of the Northwest Territories and Indians in the Yukon.

Discussions with the western Arctic Inuit however, are stalled. They want compensation for \$2 billion worth of resources they say has been taken out of their region. They also want self-government for themselves and others in their region.

Federal negotiators are

holding out for a form of municipal government for the Bands.

The paper also says there are indications that native expectations of what they can get from the government have likely peaked. Government negotiators, it adds, should make it clear what matters they will discuss and that the government wants early settlement of the claims.

Des nouveaux missionnaires

EDMONTON, Alta. — Le récent succès des entreprises de 1 million de dollars par année dans cette province, inquiète les leaders autochtones de l'Alberta.

Ces entreprises qui vendent "l'espoir économique" aux pauvres, ont réalisé plus de 1 million de dollars l'année dernière dans cette seule province. Ces hommes d'affaires sont les nouveaux missionnaires de ce siècle : les consultants financiers.

Ces marchands de rêve, pour la plupart des blancs, gagnent 300 dollars par jour en colportant leur évangile sur la stratégie de gestion et les moyens de résoudre les problèmes. Mais même si ces conseillers politiques sont très demandés, les attitudes vis-à-vis d'eux sont plutôt chaudes et froides.

Le Chef Walter Twinn de Slave Lake, dit de ces étrangers qu'ils sont : "des Indiens par profession . . . une bande de mauvais joueurs."

Ou comme l'a exprimé un orateur lors d'une récente convention d'hommes d'affaires autochtones : "Un tiers de ces consultants sont des escrocs, un autre tiers sont incomptables et le dernier tiers peut vous rendre service."

R.B. Kohls, directeur général régional des Affaires Indiennes dans l'Alberta, admet qu'il y a eu "certains cas" d'exploitation.

"Il y a certains professionnels qui sont des consultants utiles. Il y en a d'autres qui causent de graves inquiétudes."

Les contribuables payent la note, mais les fonctionnaires des affaires Indiennes sont peu disposés à intervenir. "S'il y a une évidence que les fonds publics sont volés, nous nous devons d'agir," a dit Kohls. "Mais dans ce cas, la responsabilité doit être prise par les autorités élues de la Bande."

Les leaders Indiens soutiennent que le Ministère fédéral est en partie responsable et qu'il se dérobe devant ses responsabilités.

"Lorsque nous demandons si nous pouvons faire quelque chose par nous mêmes, ils refusent," a dit le Chef William Beaver de la Bande Bigstone, la même Bande qui en avril a organisé une marche de protestation pour l'égalité économique. Les fonctionnaires, a dit Beaver, répondent seulement aux propositions attirantes.

Le Chef Lawrence Courtois de la Bande Cri de Fort Chipewyan, est d'accord avec Beaver. "Si je m'adresse au Ministère en quête d'argent pour des employés permanents, j'obtiens un refus. Si j'y vais pour demander 60,000 dollars pour un consultant, je les obtiens."

Les dossiers de la Bande Cri Bigstone indiquent qu'ils ont à eux seuls payé à 18 consultants la somme de 135,481 dollars, à même les fonds de la Bande. Beaver a dit que dans la plupart des cas, les 1,700 membres de la Bande Bigstone ont été déçus par les consultants qui leur avaient promis de l'aide.

S'il devait recommencer, a-t-il dit, il recruterait les membres de sa propre Bande comme conseillers.

Bob Roddick, un avocat qui a travaillé pour 38 des 42 Bandes de l'Alberta au cours des quatorze dernières années, a déclaré qu'il se méfiait de "98 p. cent des consultants non-Indiens dans la région."

Mais Roddick a ajouté que les Bandes Indiennes ne sont pas irréprochables dans le jeu des consultants, car quelquefois ils signent un contrat en se débarrassant, en se disant "c'est le gouvernement qui paye." "Et si les choses vont de travers, ils peuvent toujours blâmer le consultant blanc."

Jérôme Slavik, un autre vétéran des affaires, a dit que les consultants rapaces, réalisent vite que "travailler pour les Indiens, c'est de l'argent facile." Il a ajouté que beaucoup de conseillers politiques blancs sont incomptables, bien qu'il y ait aussi des exceptions remarquables."

Premier choix

Avec l'aide de la Cour Supérieure du Québec, trois groupes autochtones ont remporté une victoire dans leur première lutte contre l'interprétation du Québec d'une section de l'accord de la Baie James.

Les Indiens Naskapi de Schefferville, le Grand Conseil des Cris de Québec et l'Association des Inuits du Québec nordique ont déclaré que le

Québec les a illégalement privés de leur droit de premier choix pour les sites d'installations de camping dans le Nord québécois.

Suivant l'accord de la Baie James, trois sur dix demandes de permis pour des installations de camping destinées aux chasseurs et pêcheurs dans le Nord Québécois, doivent être attribuées aux non-Autochtones. Les groupes au-

JOUR DU SOUVENIR



Dieu et le soldat, tout le monde les adore,

Au temps de la bataille — puis tout s'estompe.

Car lorsque la guerre est finie,

Et que l'ordre est rétabli,

Dieu est oublié,

Et le vieux soldat humilié.

NOVEMBRE 11

Note du rédacteur: L'auteur est inconnue mais le poème nous a été envoyé d'une femme de Rosemère, Québec.

tochtones soutiennent qu'ils ont le droit de choisir leur sept sites avant que le gouvernement choisisse ceux des non-Autochtones.

Mais le gouvernement a décidé qu'il choisirait en premier les sites des non-Autochtones, laissant le reste aux Indiens.

Dans un jugement rendu en septembre, le Juge André Savoie a décidé cependant que ces règlements adoptés par le Ministre de la Chasse et de la pêche du Québec, Lucien Lessard, au mois de juin de l'année dernière, sont illégaux. Le Juge a dit que ni le Ministre, ni le Comité conjoint pour la chasse, la pêche et la trappe, ne peuvent limiter le droit des Indiens au premier choix, en aucune façon.

Le Juge Savoie a dit que le Ministre s'était donné le droit d'attribuer trois permis, sans avoir fait parvenir les demandes au Comité conjoint. Suivant cette procédure, a ajouté le Juge, les Indiens n'ont rien à dire, car le Comité n'a pas été informé des trois demandes que Lessard a acceptées et pour lesquelles il a émis des permis.

Le Juge Savoie a aussi décidé que le droit des Autochtones au premier choix, s'applique à toutes les demandes d'installation de camping sur les territoires inclus dans les accords de la Baie James, ceci jusqu'en novembre 2005.

Le jugement a été rendu aux frais du gouvernement du Québec et de Lessard.

Art

(suite de la page 3)

les styles, jusqu'au moment où l'on en trouve un que l'on peut faire sien. Et c'est ce que les artistes autochtones ont fait.

Dans l'ensemble, ceci dit, l'exposition semble être un succès. Après avoir surmonté sa surprise, le public a su apprécier la plupart des œuvres exposées. Et peut-être ce qui est le plus important, c'est que les artistes ont été heureux de constater qu'on avait jugé leurs œuvres dignes d'être exposées.

A dream comes true



Marilyn Desjarlais

By Rob Belfry

VOGAR, Man. — Many people may say dreaming is a waste of time, but not Marilyn Desjarlais.

Desjarlais, a 17-year-old grade 11 student from the Lake Manitoba reserve, is this year's winner of the senior gold medal from the Manitoba School's Science Symposium. To her it's a dream come true.

Four years ago, as a grade seven student, Desjarlais was taken to the University of Winnipeg where she attended the annual science fair. And, according to her science teacher, Mahmood Hasan, Desjarlais was so intrigued by the visit she decided to participate in the symposium and take top honors.

Over the next two years, Desjarlais took two awards at the science fair — but not the elusive gold. First, she and two classmates won a bronze medal for a comparative analysis of the effectiveness of different spot removers. Then, in 1980, Desjarlais again won the bronze for an

individual project called 'The Chemistry of Cosmetics'.

This year, Hasan said, Desjarlais was determined to win. Taking samples of water from the lake, water pump, school and from various homes, Desjarlais produced what she called a "Chemical Analysis of Water at Lake Manitoba Reserve". And, it pushed her over the top.

Not only did she win the gold medal for senior students at the symposium, Desjarlais took the best individual project award in the category of chemistry. The award came in the form of a stereo provided by Canadian Laboratory Supplies, along with some book prizes and a Canadian silver dollar.

Hasan says Desjarlais intends to use her scientific background after she graduates from high school to further another dream. Once she's graduated, Hasan says Desjarlais will work for a year and then try to get into the Manitoba registered Nursing program.

Names in the news

Mark MacGuigan, External Affairs Minister, has announced that Canada will provide a \$50,000 grant to the League of Red Cross Societies for assistance to Indians in Nicaragua suffering from famine. Some 30,000 Indians in northern Nicaragua are suffering from famine brought on by loss of crops last year due to extensive flooding . . . **Ron Penner**, education director for Indian affairs in Manitoba, said that with the transfer of authority over five schools from the federal government, Manitoba now has a higher proportion of locally controlled Indian schools than any other province. The Southeast Tribal School division's five schools are on the Poplar River, Black River, Bloodvein River, Little Grand Rapids and Paungassi reserves . . . **Victor John Martin**, executive director of the Keewatin Tribal Council, says that Thompson, Manitoba is "a sad place for Indian people to live in." He told an NDP task force that native people face prejudice when looking for jobs or housing. The business community is prepared to accept native people's money "but that's where the relationship ends." . . . **Dennis Pattinson**, president of the Canadian Wildlife Federation, has rejected a proposal from the Federation of Saskatchewan Indians that they be allowed to manage caribou herds in Saskatchewan. He said that two years ago, 16,000 of the animals were slaughtered in that province . . . **Sol Sanderson**, president of the FSI, blames non-native hunting and northern development for herd depletion . . . **Bill Wilson**, vice-president of the United Native Nations, said B.C.'s native Indians should scrap plans for October's constitution express. He feels that the trip may be good for publicity but there's a lot of work to be done "that isn't solved by marching up and down on the street." . . . **Eugene Steinhauer**, president of the Indian Association of Alberta, says the termination of Indian rights will proceed more quickly if they are dealt with domestically. Because of this, delegates from Alberta will travel to Switzerland and Australia to charge the Canadian government with human rights violations and attempt to win support for their fight against the proposed new Canadian constitution.

Education under control of band

from The Regina Leader-Post

QUINTON, Sask. — Representatives of the federal Indian affairs department sometimes receive a less than friendly reception when they visit Indian reserves.

But the welcome mat was out and there were smiles all around in mid-August at the Poorman Reserve near Quinton, 125 kilometres north of Regina.

A simple signing ceremony, attended by department officials and band council members, marked the transfer of control over education and a new \$500,000 school at the reserve.

The agreement transfers ownership of the school and control over the reserve's education budget from the Indian affairs department to the Poorman band council.

Dr. Owen Anderson, director general of the department's Saskatchewan regional office, said the transfer "represents an important step forward" for Indian education.

"Congratulations are in order for what has been accomplished in such a short time," he said, after signing the agreement.

Chief Howard Dustyhorn, co-signer of the document, and other band council members were also pleased with the transfer.

"The reason we're doing this is for the betterment of our children, which we never got from integrated schools," band council member Glen Worm said.

For Vince Amiskusees, education co-ordinator on the reserve, the transfer agreement represented the fruits of months of discussions and work on plans for the next six-classroom school.

"A band-controlled school can best meet the educational needs of the community," he said.

The new school stands in stark contrast to the adjacent two-room schoolhouse.

The old school, built in 1955 to accommodate 40 students, had been rearranged to provide for five classrooms — two in the basement — and more than 100 children.

Amiskusees said the old building was all but condemned after inspections by the health department and the fire marshal's office.

The new school will not be able to accommodate all of the 140 children registered, he said.

"We'll still need to put two classes in the old school."

Amiskusees said the reserve school offers a Kindergarten through Grade 10 program, and might provide Grades 11 and 12 in the future.

"There'll be 14 in Grade 10 next year. They're wondering what they'll do the year after. They say they don't want to go outside."

Parents on the reserve will continue to have the option of sending their children to the community school or to schools off the reserve, Amiskusees said.

Several students attend school in the nearby towns of Quinton and Raymore.

"There are a lot of pressures on them there and a difference in values that makes it hard for them," Amiskusees said.

Barbara Asapace is one parent impressed by the new school, who transferred her child from an outside school. Her daughter, Alana, started Grade 5 at the reserve school.

The reserve will administer the school and its budget through an education authority, consisting of band council members.

The transfer agreement will allow "community control and involvement," according to Amiskusees.

"The band council pushed for this because of concern about the high dropout rate in Grades 6 and 7 for students going outside. Parental involvement was sadly lacking — the only time parents were called in was when their child was in trouble."

Curriculum guidelines set by the provincial education department will be followed by the eight teachers, but there will be "modifications," Amiskusees said.

"We will adapt the curriculum to local needs."

Although none of the six teachers on staff are Indians, Amiskusees said he expects the school will eventually hire Indian teachers.

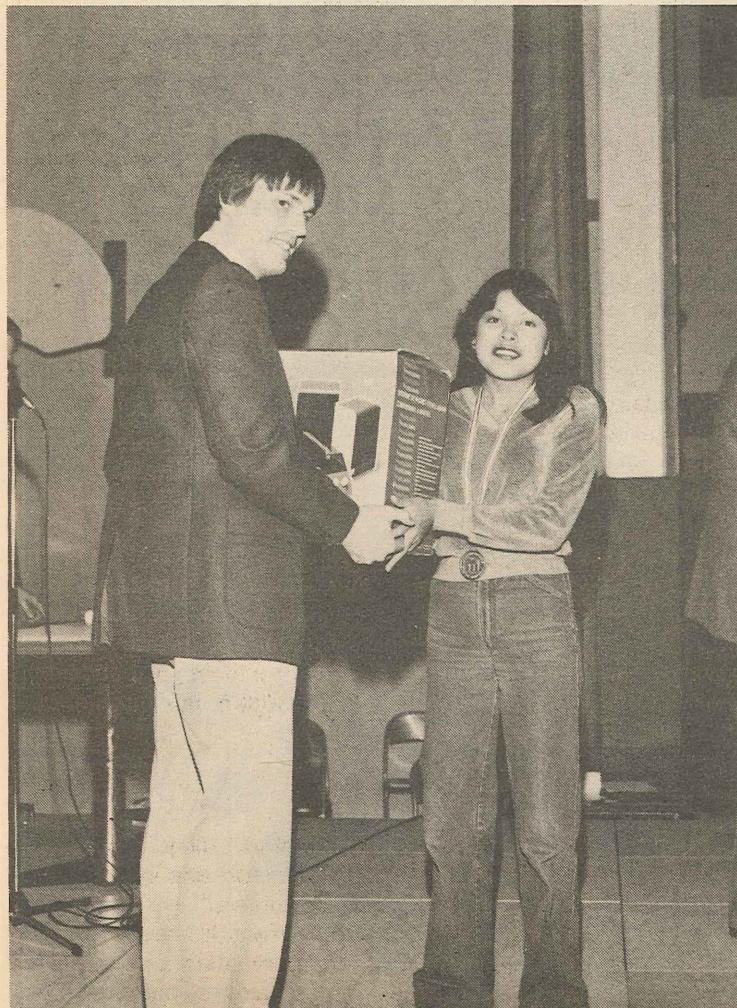
"A lot of the Indians training to be teachers have been sponsored by bands and have jobs lined up. As more Indians take up teacher training, we'll have a chance to hire them in the future."

Notice about Back Issues

Due to costs and storage problems the Indian News does not make back issues available. We are sorry for any inconvenience this policy may cause.



Un rêve réalisé



Marilyn Desjarlais

Par Rob Belfry

VOGAR, Man. — Beaucoup de gens peuvent dire que rêver est une perte de temps mais ce n'est pas le cas de Marilyn Desjarlais.

Desjarlais, âgée de 17 ans, élève de 11ème année dans la réserve de Lake Manitoba, a remporté cette année la médaille d'or supérieure du symposium des Sciences des écoles du Manitoba. Pour elle, c'est un rêve qui devient réalité.

Il y a quatre ans, Desjarlais alors élève de 7ème année, a été envoyée à l'Université de Winnipeg pour assister à la foire annuelle des sciences. Et d'après son professeur de science, Mahmood Hasan, Desjarlais a été si intriguée par cette visite, qu'elle a alors décidé de participer au symposium et d'obtenir les honneurs les plus élevés. -

Au cours des deux années suivantes, Desjarlais a obtenu deux récompenses à la foire des sciences, sans cependant atteindre la médaille d'or. En premier, avec deux camarades de classe, elle remporta une médaille de bronze pour une analyse comparative de l'efficacité de différents produits détacheurs. Puis en 1980, à

nouveau Desjarlais remporta une médaille de bronze pour un projet individuel intitulé "La chimie des cosmétiques".

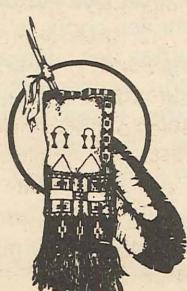
Cette année, a dit Hasan, Desjarlais était déterminée à gagner. Recueillant des échantillons d'eau du lac, de la pompe à eau, de l'école et de différentes demeures, Desjarlais a produit ce qu'elle a appelé une "Analyse chimique de l'eau dans la réserve Lake Manitoba." C'est ce qui l'a amenée au sommet.

Desjarlais a non seulement remporté la médaille d'or du symposium pour les étudiants supérieurs, mais elle a aussi gagné le trophée du meilleur projet individuel dans la catégorie chimie. La récompense s'est présentée sous forme d'un stéréo offert par Canadian Laboratory Supplies, ainsi que des prix en livres et un dollar Canadien en argent.

Hasan a dit que Desjarlais a l'intention d'utiliser son expérience scientifique après avoir obtenu son diplôme d'éducation secondaire, afin de réaliser un autre rêve. Elle travaillera pendant un an et par la suite, elle essaiera d'être acceptée dans le programme de formation des infirmières agréées du Manitoba.

NOMS INDIENS AU CANADA

ECONOMY, Nouvelle Écosse. — Une déformation du mot Micmac "Kenomee" qui signifie une longue pointe qui s'avance dans la mer.



Des noms... dans les nouvelles

Mark MacGuigan, Ministre des Affaires Extérieures a annoncé que le Canada fournira une subvention de 50,000 dollars à la Croix Rouge pour aider les Indiens du Nicaragua qui souffrent de la famine. Quelques 30,000 Indiens du nord du Nicaragua souffrent de la famine consécutive aux pertes de récoltes dues aux inondations importantes de l'année dernière . . . **Ron Penner**, directeur de l'éducation pour les Affaires Indiennes au Manitoba, a déclaré qu'avec le transfert du contrôle de cinq écoles, du gouvernement fédéral aux réserves, le Manitoba possède maintenant la plus grande proportion d'écoles Indiennes contrôlées localement, que dans toutes les autres provinces. Les cinq écoles de la division des écoles tribales du Sud-est, sont situées dans les réserves : Poplar River, Black River, Bloodvein River, Little Grand Rapids et Paungassi. . . **Victor John Martin**, directeur général du Conseil Tribal Keewatin dit que Thompson au Manitoba, est "un endroit misérable pour les Indiens qui y vivent." Il a déclaré à un groupe de travail du NPD, que les Autochtones subissent un préjudice lorsqu'ils cherchent un emploi ou un logement. Les gens d'affaires de la communauté veulent bien accepter l'argent des Autochtones "mais les relations ne vont pas plus loin." . . . **Dennis Pattinson**, président de la Fédération Canadienne de la Faune, a rejeté une proposition de la Fédération des Indiens du Saskatchewan, demandant que ces derniers aient la permission de gérer les troupeaux de caribous du Saskatchewan. Il a déclaré qu'il y a deux ans passés, 16,000 caribous avaient été abattus dans cette province. . . **Sol Sanderson**, président de la FIS, blâme les chasseurs allophones (non-autochtones) et le développement nordique pour la réduction du troupeau. . . **Bill Wilson**, vice-président des Nations Autochtones, a déclaré que les Indiens Autochtones de C.B. devraient laisser tomber le projet de l'Express Constitution d'octobre. Il estime que le voyage serait bon pour la publicité, mais il y a beaucoup de travail à faire "et qu'il ne pourra être fait en allant et venant dans la rue." . . . **Eugene Steinhauer**, président de l'Association des Indiens de l'Alberta dit que la terminaison des droits Indiens s'effectuera plus rapidement si l'on traite le sujet sur le plan domestique. À cause de cela, des délégués de l'Alberta se rendront en Suisse et en Australie pour accuser le gouvernement Canadien de violation des droits de la personne et afin d'essayer d'obtenir leur appui pour la lutte contre la nouvelle constitution Canadienne proposée.

Une réserve obtient le contrôle

Publié dans The Regina Leader-Post

QUINTON, Sask. — Les représentants du Ministère fédéral des Affaires Indiennes reçoivent quelquefois un accueil moins qu'amical lorsqu'ils rendent visite aux réserves Indiennes.

Mais le tapis rouge de bienvenue était déroulé et les visages étaient souriants à la mi-août, dans la réserve Poorman, près de Quinton, à 125 kilomètres au nord de Regina.

Une cérémonie de signature, toute simple, à laquelle participaient les autorités du Ministère et les membres du Conseil de Bande, marquait le transfert du contrôle de l'éducation et de la nouvelle école de 500,000 dollars, à la réserve.

L'accord transfère la propriété de l'école et le contrôle du budget d'éducation de la réserve, du Ministère des Affaires Indiennes, au Conseil de Bande Poorman.

Le Dr. Owen Anderson, directeur général du bureau régional du Ministère au Saskatchewan, a déclaré que "ce transfert constitue une étape importante pour l'éducation des Indiens".

"Des félicitations sont de rigueur pour ce qui a été accompli en si peu de temps," a-t-il dit après avoir signé l'accord.

Le Chef Howard Dustyhorn, co-signataire du document et les autres membres du Conseil

ont aussi manifesté leur satisfaction pour le transfert.

"La raison pour laquelle nous agissons ainsi, est pour l'amélioration de l'éducation de nos enfants, ce que nous n'avons jamais obtenu des écoles intégrées," a dit un membre du Conseil de Bande, Glen Worm.

Pour Vince Amiskusees, coordinateur de l'éducation dans la réserve, l'accord de transfert représente le fruit de nombreux mois de discussions et de travail sur les plans de la nouvelle école de six salles de classe.

"Une école contrôlée par la Bande, peut satisfaire au mieux les besoins en éducation de la communauté," a-t-il dit.

La nouvelle école se dresse en contraste frappant avec la maison d'école adjacente de deux classes.

La vieille école, construite en 1955 pour accueillir 40 élèves, avait été reconstruite pour contenir cinq salles de classe, deux au sous-sol, le tout pour plus de 100 enfants.

Amiskusees a dit que le vieil édifice avait été condamné après l'inspection du Ministère de la Santé et du bureau du Chef des pompiers.

La nouvelle école ne pourra pas accueillir tous les 140 enfants inscrits a-t-il dit. "Nous devrons encore installer deux classes dans la vieille école."

Amiskusees a dit que l'école de la réserve possède des clas-

ses, depuis le jardin d'enfant jusqu'à la dixième année et dans l'avenir il espère qu'ils auront la 11ème et la 12ème année.

"L'année prochaine, ils seront 14 en 10ème année. Ils s'inquiètent de ce qu'ils feront les années suivantes. Ils disent qu'ils ne veulent pas aller à l'extérieur."

Les parents dans la réserve continueront d'avoir le choix d'envoyer leurs enfants à l'école communautaire ou dans des écoles à l'extérieur de la réserve, a dit Amiskusees.

Plusieurs élèves vont à l'école dans les villes voisines de Quinton et Raymore.

"Dans ces écoles, ils subissent beaucoup de pression et les différences de valeurs leur sont dures à supporter," a dit Amiskusees.

Barbara Asapace est une parente impressionnée par la nouvelle école et qui a transférée sa fille Alana, d'une école à l'extérieur de la réserve, dans la classe de cinquième année de l'école de la réserve.

La réserve administrera l'école et son budget, grâce à l'autorité en éducation qui reposera sur des membres du Conseil de Bande.

L'accord de transfert permettra "le contrôle et la participation de la communauté," a dit Amiskusees. "Le Conseil de Bande a insisté pour cela, à

(suite à la page 9)

Alberta Indians worried

EDMONTON, Alta. — A recent boom in a million-dollar-a-year business in this province has native leaders in Alberta worried.

This business — selling economic hope to the impoverished — made over \$1 million last year in this province alone. The business men are this century's new missionaries: the financial consultant.

The dream merchants, most of them white, make up to \$300 a day by peddling their gospels of management strategy and problem solving. But, even though these political advisors are in heavy demand, attitudes toward them run hot and cold.

Chief Walter Twinn of Slave Lake calls the outsiders "those professional Indians . . . a lot of losers."

Or, as a speaker at a recent native business convention put it: "One-third of the consultants are crooks, one-third are incompetent and the other third can do you some good."

R.B. Kohls, regional director-general of Indian Affairs in Alberta, concedes there have been "some cases" of exploitation.

"There are some professional, useful consultants. There are others who cause great concern."

Taxpayers pick up the bill but Indian Affairs officials are reluctant to interfere. "If there is evidence of public funds being almost heisted we have to take action," Kohls said. "But this is a responsibility that should be taken by elected Band officials."

Indian leaders insist the federal department is partly to blame and is shirking its responsibility.

Superior Court backs natives

With the help of the Quebec Superior Court, three native groups have scored a victory in their first fight against Quebec's interpretation of a section of the James Bay Agreement.

The Naskapi Indians of Schefferville, the Grand Council of the (Quebec) Cree, and the Northern Quebec Inuit Association claimed that Quebec had illegally deprived them of their right to first choice of sites for outfitting facilities in northern Quebec.

Under the James Bay Agreement, three out of every 10 applications for outfitting facilities, which supply hunters and fishermen in the Quebec north, must be grant-

"When we ask if we can do something ourselves they refuse," said Chief William Beaver of the Bigstone Band, the same Band which held an April protest walk for economic equality. Civil servants, Beaver said, respond only to glossy attractively-bound proposals.

Chief Lawrence Courtoeil of the Fort Chipewyan Cree Band agrees with Beaver.

"If I go into the department and ask for money for permanent staff I get turned down. If I go in and ask for \$60,000 for a consultant I get it."

Records show the Bigstone Cree Band alone paid 18 consultants \$135,481 in Band funds. Beaver said, in most cases, the 1,700 Bigstone Band members were disappointed by the consultants who had promised to help.

If he had to do it again, he said, he would hire his own Band members as advisers.

Bob Roddick, a lawyer who has worked for 38 of 42 Alberta Bands in the last 14 years, said he is suspicious of "98 per cent of the non-Indian consultants around here."

But, Roddick said, the Indian Bands are not blameless in the consultant game because they sometimes shrug off a disastrous contract with the attitude "it's government money anyway."

"If things go wrong they can always blame the white consultant."

Jerome Slavik, another veteran of the business, said greedy professionals soon realize "Indian work is easy money." Slavik said many white political advisers are incompetent, although there are "notable exceptions."

Remembrance Day



God and the soldier, all men adore,

In time of battle -- then no more.

For when war is over,

And all things righted,

God is forgotten,

And the old soldier slighted.

November 11

Ed's. Note: The author is unknown but the poem was sent to us from a lady in Rosemère, Que.

Justice Savoie said the minister gave himself the right to grant three permits without having to send the applications to the Joint Committee. Under this procedure, Savoie continued, the Indians had no say because the committee was not informed of the three applications which Lessard accepted and issued permits for.

Justice Savoie also ruled that the native right to first choice applies to every application to set up outfitting facilities in lands covered by the James Bay Agreement, until November 10, 2005.

The judgement was rendered with costs against the Quebec government and Lessard.

COWITCHAN, B.C. — The Cowichan Indians of British Columbia say they are prepared to go to jail rather than give up their boycott of Canada's 1981 census.

Since census day, June 3, they have remained steadfast and not one of the 1,700 Band members have filled out a census form. While the penalty for this could bring a fine of up to \$500 and/or six months in jail, the Cowichan aren't worried.

"Let them come and get

me," said Band councillor Able Joe, an elder. "Do they have enough jails for 1,700?

"I'm going to take a rest for a while," he added with a smile and a raised fist.

"They'll have to take the Chief and council to court," said Chief Dennis Alphonse. "It will take a lot of court time."

The dispute arose over the fact that cities, towns and municipalities are mentioned as distinct bodies in the cen-

(continued on page 10)

Jail before census

"Consulter les provinces".....ministres

MONTRÉAL, Qué. — Au cours d'une réunion qui s'est tenue ici le 21 septembre les autorités supérieures provinciales et territoriales, ont décidé que le gouvernement fédéral devrait consulter les provinces avant d'effectuer de nouvelles transactions avec les Autochtones.

Faisant suite aux discussions sur les affaires autochtones, qui avaient débutées au cours d'une réunion similaire en Alberta, en mars dernier, le groupe de ministres et de sous-ministres des provinces a décidé que, même si le gouvernement fédéral a juridiction sur les Indiens, les transactions qu'il effectue avec les Indiens affectent les provinces. Par conséquent, le président du groupe, le Ministre du Développement Social du

Québec, Denis Lazure, a déclaré que le groupe avait décidé que les provinces devaient être informées.

Mais il a ajouté que chercher à connaître les plans du gouvernement fédéral sur les politiques des affaires autochtones, n'était qu'un des objectifs décidés au cours de la réunion. Lazure a dit que le groupe a aussi identifié trois questions de démêlés autochtones, qu'ils essayeront de résoudre avec le gouvernement fédéral au cours de la prochaine conférence fédérale-provinciale.

En premier, a dit Lazure, les autorités provinciales et territoriales trouvent 'inacceptable' le fait qu'il y ait deux niveaux de programmes et services offerts aux Autochtones par les gouvernements fédéraux.

et provinciaux. Cela parce que la qualité des services demeure inférieure à celle de ceux qui sont offerts aux communautés de blancs.

Bien que les provinces doivent accepter le blâme pour cette situation, a dit Lazure, les gouvernements provinciaux ne peuvent la changer sans disposer de plus d'argent.

Les provinces proposent deux options à Ottawa, pour résoudre le problème, a-t-il dit : donner plus d'argent aux gouvernements provinciaux ou donner plus d'argent directement aux Autochtones.

En second lieu, les autorités ont décidé que les provinces devraient participer à toutes les futures négociations sur les revendications territoriales. Lazure a expliqué que cela se

justifie du fait que ces accords affectent non seulement les réserves, mais aussi les communautés environnantes.

Et Lazure a ajouté qu'Ottawa ne devrait pas considérer le règlement des revendications territoriales comme une contribution suffisante au développement des Autochtones.

Troisièmement, les autorités provinciales ont décidé que les communautés autochtones devraient obtenir une autonomie de "municipalités améliorées". Ceci s'arrête juste à la limite de la souveraineté.

La réunion n'a cependant pas présenté de propositions spécifiques sur la structure des gouvernements autochtones. Les Autochtones devraient tout d'abord être consultés, a dit Lazure.

Il a dit que les autorités provinciales avaient décidé d'accepter la proposition du Ministre des Affaires Indiennes, John Munro, pour une prochaine réunion fédérale-provinciale sur les affaires autochtones. Les autorités veulent qu'une réunion ait lieu dans le Yukon, avant la fin de l'année.

Il a aussi ajouté que les Autochtones seraient invités à participer à toutes les réunions des deux niveaux de gouvernement, lorsque les sujets discutés les concerneront.

Les participants ont aussi décidé de tenir des réunions interprovinciales sur les affaires autochtones, sur une base permanente, la prochaine étant prévue au Nouveau Brunswick à une date indéterminée.

Le prison plutôt que le recensement

COWITCHAN, C.B. — Les Indiens Cowitchans de Colombie Britannique disent qu'ils sont prêts à aller en prison plutôt que d'abandonner le boycottage du recensement du Canada de 1981.

Depuis le 3 juin, jour du recensement, ils sont restés

inébranlables et pas un des 1,700 membres de la Bande n'a rempli sa formule de recensement. Bien que la pénalité puisse être une amende allant jusqu'à 500 dollars et/ou une peine de six mois de prison, les Cowitchans ne s'en font pas.

"Qu'ils viennent m'attrape-

per," a dit le conseiller de Bande Able Joe, un ancien. "Ont-ils assez de prisons pour 1,700?" "Je vais prendre du repos pendant quelques temps," a-t-il ajouté en levant le poing avec le sourire.

"Ils devront emmener le Chef et le Conseil au tribunal,"

a dit le Chef Denis Alphonse. "Cela prendra beaucoup de temps aux tribunaux."

La querelle provient du fait que les villes, les villages et les municipalités sont mentionnés en tant que différents organismes dans les formules de recensement, mais pas les réserves. Les Indiens estiment que si les réserves étaient considérées comme des municipalités, elles bénéficieraient de l'argent que le gouvernement fédéral verse au gouvernement provincial.

"Le recensement ne nous considère pas comme une entité. Nous devons être reconnus comme un gouvernement local et recevoir ses bénéfices," a dit Alphonse.

Les représentants de Statistiques Canada ont essayé de convaincre les Indiens de remplir les formulaires, afin que le gouvernement puisse avoir une meilleure idée de l'aide nécessaire, particulièrement dans les domaines du logement et du chômage.

Mais Alphonse a demandé : "Comment pourront-ils faire la

distinction puisqu'il n'est pas fait mention des Indiens dans les formules."

Les formules restreintes qui sont parvenues aux domiciles n'ont aucune mention pour distinguer les groupes ethniques. Les formules plus détaillées qui sont parvenues à un ménage sur cinq, laissent un espace pour inscrire l'origine ethnique, mais ne reconnaissent pas spécifiquement les Indiens.

"Nous sommes traités comme des gens distincts selon les statuts du Canada et dans une loi du Parlement, mais pas par Statistiques Canada," a déclaré Wes Modeste, Directeur économique de la Bande.

"Ils disent qu'en remplissant les formulaires, cela nous aidera, mais ils ne payent pas. Les Affaires Indiennes ont toute l'information et cela n'a fait aucune différence."

En fait, a-t-il ajouté, les Affaires Indiennes ont emmagasiné plus d'informations dans leurs registres que ce que nous demander à Statistiques Canada.

Contrôle

(suite de la page 8)

cause de ses préoccupations au sujet du taux élevé d'abandon des cours, par les élèves de 6ème et 7ème année qui allaient à l'extérieur de la réserve. La participation des parents était malheureusement inexiste et l'on faisait appel à eux que lorsque leurs enfants avaient des ennuis."

Les directives de programme, établies par le ministère de l'éducation provinciale, seront suivies par les huit enseignants, mais il y aura des "modifications", a dit Amiskusees. "Nous adapte-

rons le programme aux besoins locaux."

Bien que les six professeurs ne soient pas des Indiens, Amiskusees espère que l'école recruter des enseignants Indiens dans l'avenir.

Un grand nombre d'Indiens qui subissent une formation d'enseignants, ont été patronnés par des Bandes et sont déjà retenus pour leur emploi. Mais plus il y aura d'Indiens qui se consacreront à la carrière d'enseignants, plus nous aurons de chance de les recruter dans l'avenir."

Nouvelles en bref...

CHETWYND, C.B. — Jack Davis, Chef de la réserve Salteau est bien au courant du fait que sa Bande a des problèmes de logement; lui-même n'a pas de place où loger.

Quelquefois il dort chez des gens et quelquefois il couche dans son camion. Pour le moment, la Bande a besoin de 29 maisons, mais elle n'a reçu que deux subventions standards de 21,000 dollars par année pour le logement. La Bande doit utiliser la subvention annuelle ou la perdre l'année suivante. Le résultat étant que la maison est commencée pour assurer la continuité de la subvention, puis elle demeure inachevée en attendant de nouveaux fonds.

REGINA, Sask. — D'après le Conseiller juridique en chef du Conseil Autochtone du Canada, les Métis et Indiens non-inscrits ne gagneront rien de la décision de la Cour Suprême du Canada sur la constitution, à moins qu'il en résulte de nouveaux délais dans le processus.

Clem Chartier a dit que le gouvernement fédéral avait indiqué qu'il planterait les traités et les droits aborigènes dans la constitution, mais les actions subséquentes semblent indiquer que le gouvernement ne pense plus que ces droits soient valides.

SHAMATTAWA, Man. — Le Chef Sam Miles et son Conseil essayent de redorer la réputation ternie de leur communauté qui a été envahie par des problèmes de violence et d'alcoolisme.

La Bande a construit quatre nouvelles maisons et deux autres seront construites cette année. Le financement pour une scierie qui procurera des emplois et du bois de construction, a été conclu et les infirmières et enseignants sont revenus.

OTTAWA, Ont. — Smokey Bruyère, Président du Conseil Autochtone du Canada, a accusé les gouvernements fédéral et provinciaux de conspiration pour supprimer les droits aborigènes de 1.3 million d'Autochtones.

"Même ayant que la Cour Suprême décide de la légalité de la résolution en cours, les provinces se réunissent et font des plans qui affecteront nos vies," a-t-il dit en commentant des rapports voulant que des ministres provinciaux se réunissent secrètement à Montréal, pour discuter de coupures fédérales dans les budgets des Affaires Indiennes.

CALGARY, Alta. — Plusieurs milliers d'obus déjà utilisés ont été brûlés dans un trou sur le champ de tir Indien de Sarcee, alors que l'armée Canadienne se préparait à se retirer après 82 ans.

Le champ de tir retourne à la Bande qui a refusé de renouveler le bail des forces armées qui ont utilisé la région pour pratiquer leur tir.

Getting kids off the streets and onto a horse

from The Whitehorse Star

56 MILE LAKE, Y.T. — The tea kettle is always on the stove at this camp where a group of grizzled guides mix with the novices, mostly 13-18, who are learning the guiding business.

Here Indian youths and even the occasional non-native come, wanting to spend a summer learning to live in the bush. Elijah Smith and his small group of experienced bush hands have taught guiding for nine years, and several of their successful students now work for outfitters.

Smith says many kids who come to him have never been in the bush, despite their Indian ancestry.

What do their parents think? "Some of them don't even notice they're gone . . . It's sickening. But the kids, they all want to come back." The course is six weeks long, but Smith lets the odd keener hang around until it's time to close up camp for winter.

Smith, a respected Indian leader who is now a vice-chairman of the Council for Yukon Indians (CYI), retreats here every summer weekend, after the long hours of overseeing land claim negotiations.

The camp is not easy to reach. Horses are ideal, but a 50-kilometre, two-hour drive over creeks and swamps in a four-wheel-drive truck is also possible. Smith has no plans to upgrade the road more than a little. He wants to keep the number of vehicles using the road to a minimum.

Smith's program is conducted in true Indian fashion. Kids are not pushed. They are encouraged in things they show interest in. They learn by doing. "They can't learn by us hollering and doing it for them."

A wall tent pitched crookedly by a couple of city slickers raises little comment from Smith. "I'm gonna wait for the tent to blow down and make them put it up right," he says with a glint in his eye.

Smith only takes youths who want to come. Registration is done casually. Knowledge of the camp spreads by word of mouth through the native communities, and Smith just waits to see who shows up in early summer. This year 11 youths are in camp. There are also several

of Smith's guiding friends who teach them and a number of Smith's grandchildren, who prefer bush life to summer in the city.

Teaching methods are practical. "If they want to eat, they've gotta cook. The one that lies back, he's the one that does the cooking for all of them," Smith chuckles.

Guiding expeditions are mounted on horseback to simulate the real thing.

The camp also has a welding machine and a bunch of old chain saws. Several of the guides are proficient in welding and small engine repair.

Frank Isaac, 58, of Haines Junction, has been a hunter and guide since he was 21. He said he gets a kick out of showing teenagers what he learned at their age.

He can spot a potential guide by watching to see who pitches in. He had just returned to the camp from a hunting expedition with four youths. He said there was one hard worker and three who preferred to hang back and watch.

The practical approach sometimes means hard lessons, but they are well learned. Isaac's hard worker, a young status Indian, sat sipping tea, clearly happy to have shot his first moose, but with a tight bloody bandage on his arm. He was waiting for a ride into town for stitches. His knife slipped while he was skinning the moose, cutting a vein in his arm.

For Smith, the several hundred square kilometres around his camp north of Whitehorse are like his back yard. He grew up here and remembers trapping with his father in 1928. That would have been when Smith was 16. "When I was a kid we used to camp in a tent all through here."

"Every tree around here, that's my grandfather's hotel."

Smith started a trapline in the area around this camp 25 years ago. "It's quite a ways up here. Just think, I used to walk it with dog and dog pack," he reminisces. It is only in the last two years he has built a cabin and tent frames for his summer project. Now he plans to retire here. He says he has no plans to run for re-election as

a CYI vice-chairman in next year's vote.

Now 69, Smith acts and looks a lot younger. He casually discusses his plan to move, by hand, heavy boulders from a creek so he can get boats between two small lakes. Why doesn't he get his crew of trainees to move the rocks? "Well they're pretty busy taking care of the horses."

He remembers caribou used to pass through the valley he has settled in near the Klusha Creek. "Nineteen-thirty-three I think was the last time they migrated through this country," he says wistfully. He does not know why they stopped.

Smith, who served overseas with the Canadian military in the Second World War, is a member of the Order of Canada. He was invested in 1976 for his work in organizing the Yukon Native Brotherhood and later the Council for Yukon Indians. He was chairman of that body, which co-ordinated land claims for status and non-status Indians, in 1976. The CYI has since absorbed the status and non-status groups to become the one organization for all Yukon Indians.

His training operation has been regularly funded by Indian Affairs. This year he has \$27,000, says Oliver Nelson, regional director of the Indian Affairs program in the Yukon.

Almost anybody you talk to about Smith will say he loves kids. The 'school' was something he just thought of one day and did. "I looked around Whitehorse there, and I know these kids, they don't have access to a lot of things, and I thought that if they had access they might be interested."

Smith has helped kids interested in welding get into welding courses and is now eyeing two small boys who are good riders. He thinks they might make great jockeys and is thinking about pulling a few of his strings at southern racetracks.

As for guiding, Smith, looking at some of the 13-year-olds in camp, says, "by the time some of these are 15, they'll be ready to work."

Smith figures he owns about 50 horses, with about half of them in this camp. "When I was a kid, that was the only thing we had — horses. So we learned good to ride."

BRANTFORD, ONT. — Joseph Brant was a Mohawk chief who aided the British during the American Revolution. Brantford grew up at Brant's Ford on the Grand River.

While there is sometimes fresh meat such as moose in camp, Smith relies on store-bought supplies similar to those used by outfitters. The kids have to learn to cook for trail parties, and they have to know how to make sure store food stays fresh.

"Sometimes we eat on the saddle, we have sandwiches in the saddle pack." Main meals are in the morning and evening. "They're not used to this kind of life, they're used to running in and out of the house all the time and grabbing something to eat."

Survival in the bush is im-

portant to a would-be guide. "I show them how to take off their shoe-laces and catch a gopher if they have no food," Smith says. The guide has to know how to repair packs and saddles that could be damaged far from camp by a bucking pack horse. "You've got nothing to make it out of up in the mountains, and I gotta teach them how to tie it together to get back to camp."

While bush and saddle can be hard on a city kid, there is always time for play, for example, a dip in 56 Mile Lake after the horses are fed.

Constitution decision

OTTAWA, Ont. — The Supreme Court's decision on Prime Minister Trudeau's constitution package doesn't affect Indians at all, according to the President of the National Indian Brotherhood (NIB).

Referring to the split September 28 ruling, Del Riley said "The questions asked the court didn't pertain to Indians so it naturally follows the decision doesn't affect Indians."

"We (at the NIB) were watching for the decision with interest but we weren't waiting for or expecting anything."

Like most people, the NIB staff were waiting for the Supreme Court decision on whether or not the prime minister could patriate the constitution. But, the judges split over the two questions they ruled on.

On the question of the legality of patriation, in the way the Trudeau government sees it, the Supreme Court Justices split seven-two. Seven said that what Trudeau is trying to do is legal. Two said it wasn't.

On the second question — whether or not the prime minister's approach to patriating the constitution without provincial approval is constitutional — the judges split again. Six said it wasn't and three said it was.

When asked what the decision meant to his plans, Trudeau answered from Korea that it meant he would "press on", but "prudently".

Most, however, conclude that the decision throws the constitutional issue back into the political arena where more haggling can take place between the provinces and the federal government.

Jail

(continued from page 9)

sus forms, but not reserves. The Indians feel if reserves were considered like municipalities they would benefit from monies passed on to the provincial government from the federal government.

"The census regards us as a non-entity. We've got to be recognized as a local government and get benefits," Alphonse said.

Statistics Canada representatives have tried to convince Indians to fill out the forms so the government can get a better idea where help is required, particularly in areas of housing and unemployment.

But Alphonse asks: "How are they going to distinguish? There's no mention of Indians on the forms."

The short forms which went

to most homes have no provisions for distinguishing ethnic groups. The long form, which went to one household in five, does have a blank for acknowledging ethnic origin but it doesn't specifically recognize Indians.

"We're treated as a distinct people under the statutes of Canada and by an act of Parliament but not by Stats Canada," says Wes Modeste, Band economic director.

"They say filling in the form will help us but they don't provide the bucks. Indians Affairs has all the information and it hasn't made any difference."

In fact, he continued, Indian Affairs has even greater stores of information in its registry than what was asked for by Statistics Canada.



OLD CROW, Y.T. — Named for an Indian chief, Te-Tahim-Gevtik (Walking Crow). When he died in the 1879's, his people named a river, mountains and the chief's territory "Old Crow."

Revendications territoriales onéreuses

OTTAWA, Ont. — Au cours des 15 prochaines années, les revendications territoriales pourraient coûter presque 4.1 milliards de dollars, annonce un document de discussion du Cabinet fédéral, qui a été rendu public en septembre.

Le document dit que les groupes autochtones de Colombie Britannique où très peu de traités ont été signés, s'en tireront avec la plus grosse part du gâteau. Ils comptent obtenir 1.8 milliards dont les Nishga recevront la plus large part.

Le reste des sommes, poursuit le document du Cabinet,

sera partagé dans l'Arctique. Là, les requérants comprennent les Denes et Métis des Territoires du Nord Ouest, les Indiens du Yukon et les Indiens et Métis du Québec et du Labrador.

Le document a été approuvé par le Ministre des Affaires Indiennes et du Nord, John Munro, et il est prévu qu'il constituera la base des négociations avec les requérants dans un proche avenir. Mais ni Munro, ni un porte-parole du Ministère n'ont voulu préciser si ce document est devenu l'élément de la politique officielle pour les revendications

territoriales du gouvernement fédéral.

De plus, 4.1 milliards de dollars viendront s'ajouter pour couvrir les droits de chasse et de pêche, les différents programmes des territoires et d'autres bénéfices, le document dit qu'il faudra plus d'argent pour régler des revendications spécifiques. Au cours des 20 prochaines années, plus de 500 millions de dollars pourront être payés pour régler ces revendications faites par des individus ou des groupes.

Des discussions sont en cours avec des Autochtones

de l'Arctique oriental et les Nishgas de C.B. Des pourparlers doivent débuter bientôt avec les Montagnais du Québec et sont également prévus avec les Denes des Territoires du Nord Ouest et les Indiens du Yukon.

Les discussions avec les Inuits de l'Arctique occidental sont cependant en perte de vitesse. Ils veulent une compensation de 2 milliards de dollars, pour des ressources qui, disent-ils, leur ont été prises dans la région. Ils exigent aussi de se gouverner eux-mêmes et l'auto-gouver-

nement pour d'autres dans leur région.

Les négociateurs fédéraux soutiennent une forme de gouvernement municipal pour les Bandes.

Le document dit aussi que des indications permettent de déceler que les espérances des Autochtones en ce qu'ils peuvent obtenir du gouvernement ont atteint leur limite maximum. Il ajoute que les négociateurs du gouvernement devraient exposer clairement les sujets qu'ils entendent discuter et que le gouvernement veut régler au plus tôt les revendications.

Les femmes Indiennes craignent la liberté

KINGSTON, Ont. (spécial) — Les femmes Indiennes détenues ont tenu une conférence à l'intérieur de la prison pour femmes, principalement pour déterminer comment elles pourraient améliorer leurs perspectives, perspectives qui d'après le directeur de la prison se traduisent par le retour de la moitié d'entre elles en prison après leur libération.

D'après le directeur George Caron, l'une des raisons est que beaucoup d'entre elles ont des problèmes sévères de stupéfiants et d'alcoolisme.

"Les stupéfiants et la contrebande sont souvent introduits dans la prison par les détenues dans les cavités de

leur corps . . . les visiteurs utilisent des préservatifs pour les introduire . . . comment pouvez-vous arrêter cela?" se demande Caron.

Et lorsque ces détenues sont relâchées, a-t-il ajouté, les centres de réadaptation refusent de recevoir les détenues les plus difficiles, (celles qui ont des problèmes de stupéfiants et d'alcoolisme), or ce sont les femmes qui ont le plus besoin d'aide."

Les femmes détenues, membres de la fraternité des femmes Indiennes ont organisé une conférence sur les droits des femmes Indiennes en septembre. Des fonctionnaires fédéraux, des membres

de groupes Indiens et certains représentants des organes d'information y ont assisté.

Le directeur de la prison a donné d'autres raisons pour l'incapacité de beaucoup de femmes Indiennes détenues, remises en liberté, de s'intégrer dans la société libre. Certaines ne parlent que peu ou pas l'anglais; elles n'ont habituellement que peu d'éducation; et souvent, elles ne savent où aller.

M. Caron dont les ancêtres sont des Indiens du Saskatchewan, a dit qu'il y a environ un mois, une femme libérée de la prison est revenue frapper à la porte à 3 heures du matin. "Elle voulait y entrer à nouveau. Elle était plus attachée à la prison qu'à l'environnement de sa maison," a-t-il dit. On lui a refusé d'entrer, car elle n'avait pas commis de crime.

Une détenue âgée de 38 ans, Marg Mecas, a dit que sa

famille ne lui avait pas rendu visite lorsqu'elle était incarcérée. Mecas a dit que ce qui est le plus dur en prison, c'est d'être "loin de mon peuple en général. Mes attaches sont dans l'Ouest."

Elle reconnaît que la vie est plus difficile pour les Indiens en prison, mais pas à cause des conditions de la prison. "Je pense que c'est plus dur pour les femmes autochtones qui sont habituellement intoxiquées par l'alcool."

Une autre détenue, Kathy Nicols, est âgée de 37 ans. Lorsqu'elle avait 14 ans, elle a perdu son statut d'Indienne en épousant un non-Indien et a reçu un chèque du gouvernement fédéral, dont le but était, dit-elle, "je suppose pour me tranquilliser pour le reste de ma vie." "Je pense que cela est injuste. J'estime que les femmes Indiennes et les non-Indiennes devraient avoir les mêmes droits."

Avant de se marier, Nicols a eu une fille. Cette fille a été inscrite sur la liste de la Bande, comme le membre le plus jeune, la même année que sa mère en était exclue pour avoir épousé un homme blanc.

Les détenues ont refusé de dire pourquoi elles étaient en prison ou pour combien de temps. Caron a cependant déclaré qu'il y a 103 détenues dans la prison, 20 d'entre elles pour la vie et 20 autres servant des peines pour homicide. Il a dit que la plupart d'entre elles y resteront en moyenne cinq ans.

En octobre, les familles des détenues pourront leur rendre visite durant 42 heures, suivant le programme des visites des familles, instauré par le gouvernement fédéral.

Caron n'a pu promettre qu'il y aurait d'autres conférences. "Je dois attendre, afin d'évaluer les résultats de cette dernière."

Décision constitutionnelle

OTTAWA, Ont. — La décision de la Cour Suprême sur le projet constitutionnel du Premier Ministre Trudeau n'affecte les Indiens en aucune façon, a déclaré le Président de la Fraternité des Indiens du Canada (FIC).

Se référant au jugement partagé du 28 septembre, Del Riley a dit "La question posée au tribunal ne concernait pas les Indiens, il s'en suit naturellement, que la décision n'affecte pas les Indiens.

"Nous (de la FIC) observions la décision avec intérêt, mais nous ne nous attendions pas à grand chose."

Comme la plupart des gens, le personnel de la FIC attendait la décision de la Cour Suprême, pour savoir si le Premier Ministre pourrait rapatrier la constitution. Mais les juges se sont partagés sur les deux questions qui leur étaient posées.

Sur la question de la légalité du rapatriement tel que le gouvernement Trudeau le conçoit, les juges de la Cour Suprême étaient divisés, sept contre deux. Sept ont admis que c'était légal; deux ont estimé que c'était illégal.

Sur la seconde question, à savoir si le projet de rapatriement conçu par Trudeau est constitutionnel sans l'approbation des provinces, les juges étaient encore divisés. Six ont décidé que ce n'était pas constitutionnel, trois ont dit que ce l'était.

Quand on lui a demandé ce que la décision signifiait pour ses plans, Trudeau a répondu de Corée, qu'il allait "accélérer le processus", mais avec "prudence".

La plupart des observateurs ont cependant conclu que la décision renvoyait le débat constitutionnel dans l'arène politique, où les marchandages vont se poursuivre entre les provinces et le gouvernement fédéral.

Changements

(suite de la page 1)

de leur population. Dans les prairies, les terres sont fournies sur les territoires provinciaux de la Couronne.

"Toute augmentation de la population d'Indiens inscrits," stipule le document, "ferait certainement l'objet d'une réponse négative de la part des provinces, particulièrement l'Alberta."

L'addition aux terres existantes, dans les régions non soumises aux traités, entraîne des problèmes autres que le simple coût d'achat de terres. Il y a toujours la question de savoir si les territoires adjacents aux réserves sont disponibles pour l'achat.

PARTAGE

Le document indique clairement que les Affaires Indiennes n'est pas le seul Ministère dont les coûts seront augmentés lorsque la discrimination aura cessé. Les Ministères de la Santé et du Bien-être social, de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration, du Secrétariat d'État et de l'Expansion Économique Régionale, sont aussi mentionnés.

Commencant pour la première année avec 4.15 millions de dollars, 9.25 millions la dixième année et 50.15 millions de dollars pour la quarantième, d'autres ministères fédéraux verront leurs dépenses s'élèver à 29.7, 36.6 et 83.5 millions de dollars pour les années comparables.

CONSIDÉRATIONS

Le document "pas si confidentiel" conclut en disant que les propositions qu'il contient, ouvriront largement la voie pour satisfaire les préoccupations exprimées par les groupes de femmes, Indiennes et non-Indiennes, ainsi que par les autres groupes engagés dans la promotion de l'égalité des droits des femmes.

Sur le plan international, l'action d'amender dès maintenant la Loi sur les Indiens, ". . . permettra au Canada de prendre le rôle de leader, en ce qui concerne la mise en vigueur de la Convention Internationale et de l'élimination de toutes formes de discrimination contre les femmes."